

AUTO-EVALUATIONS

2025

Synthèse des rapports d'auto-évaluation des programmes CEE se terminant en 2026

À l'instar de la campagne menée en 2024 pour les programmes arrivant à échéance fin 2025, la DGEC a initié en 2025 une auto-évaluation des programmes CEE dont la clôture est prévue fin 2026. Cette démarche s'appuie sur un modèle de document standardisé, mis à disposition des porteurs de programmes.

Objectifs de l'auto-évaluation : Cette évaluation complète la méthodologie de suivi et d'évaluation déjà en place depuis le lancement des programmes, et présentée régulièrement en Comité de Pilotage de chaque Programme. Elle permet de :

- Mesurer les résultats et impacts en termes d'économies d'énergie générées ;
- Analyser les dimensions qualitatives, incluant les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux associés ;
- Capitaliser sur un retour d'expérience formalisé, couvrant :
 - L'avancement des programmes ;
 - Les opportunités et freins rencontrés lors de leur déploiement ;
 - Une évaluation globale du dispositif des programmes CEE.

Les conclusions et éléments présentés relèvent de la responsabilité exclusive des porteurs de programmes, qui en assurent la fiabilité et l'exhaustivité.



Sommaire

Programme ACTEE +	1
Programme AVELO 3	12
Programme Bail Rénov'	16
Programme FGRE	25
Programme Justin'Move	30
Programme Inter LUD+	34
Programme Marguerite	40
Programme Mon Trajet Vert	44
Programme Mon vélo de A à Z	50
Programme Pacte industrie	54
Programme Toits d'abord 2	60
Programme TZEE	64
Programme TIMS.....	69
Programme PEE	74

AUTO - EVALUATION 2025

ACTEE+

PRO-INNO 66

ACT'EE | **FNCCR**

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



Les certificats
**D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Depuis 2019, les programmes ACTEE 1, ACTEE 2, et ACTEE+ PRO-INNO 66 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) sont financés dans le cadre du dispositif des CEE (Certificats d'Economie d'Energie). Ces programmes s'inscrivent dans une dynamique de politiques publiques tournées vers la mise en place d'une transition écologique et solidaire. L'objectif de ces programmes d'envergure nationale est d'aider les collectivités territoriales à développer des projets d'efficacité et de rénovation énergétique pour leurs bâtiments publics.

Le portage du programme ACTEE + est assuré par la SASU FNCCR, conjointement avec la FNCCR.

Depuis mars 2025, l'Ademe co-porte le volet de déploiement de la plateforme nationale Inventaire du patrimoine public et des consommations d'énergie (IPPER).

Le législateur a prévu dans l'article L.221-7 du Code de l'énergie, que les programmes permettant la délivrance des CEE n'aient pas les mêmes objectifs de politique publique que les opérations standardisées CEE. Ce sont des programmes d'information, de formation ou d'innovation n'ayant pas pour finalité directe les économies d'énergie ; ainsi, ACTEE ne finance pas les travaux. C'est un programme indirect d'incitation et d'accompagnement qui se situe en amont dans la chaîne de causalité des rénovations performantes et n'aborde les travaux que par le biais de la MOE. En tant que programme CEE, ACTEE équipe les collectivités d'outils et de compétences préalables à l'acte de rénovation à travers des moyens financiers et humains, la mise en réseau d'acteurs, des groupes de travail, des événements, des formations, un centre de ressources accompagnant le passage à l'acte travaux.

Si ACTEE1 (PRO-INNO 17) a permis de faire naître la démarche et en démontrer la pertinence, ACTEE2 (PRO-INNO-52) a permis de gagner en notoriété en emmenant davantage de territoires. L'idée a été de s'appuyer sur le socle développé, en renforçant dans ACTEE+ la robustesse des outils ayant fonctionné :

- La logique des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) et Appels à Projets (AAP), avec un calendrier connu à l'avance, a particulièrement bien fonctionné, avec 90 % du budget engagé sur les frais variables à mi-programme, en complément des sous-programmes plus précis qui ciblent des thématiques particulières nécessitant un temps de déploiement plus long. Plus d'informations : [Programmes – ACTEE](#)
- Le Centre de ressources regroupant des publications d'aides à la décision : un ensemble de documents-types, cahiers des charges, guides, Etudes, fiches de poste et outils numériques, mis à disposition gratuitement pour toutes les collectivités. Plus d'informations : [Ressources – ACTEE](#)
- L'animation du réseau des Économes de Flux : un maillage territorial d'animation, un rapprochement avec d'autres réseaux de partenaires (ADEME, ANAP, AMUE) dans le cadre du réseau CARTE et un catalogue de formations proposées avec le CAMPUS ACTEE. Plus d'informations : [Les économes de flux : un réseau d'experts reconnus et outillés – ACTEE](#)
- La base des valeurs qui font le programme : approche en mutualisation, combinaison des enjeux du court-terme et de la structuration du long-terme associant ainsi le temps politique et le temps projet ;
- La gestion souple, agile et néanmoins rigoureuse du programme, pour un déploiement rapide des idées et des outils, avec des collaborateurs et collaboratrices impliqués grâce à la création d'une plateforme en ligne dédiée pour les candidatures et le suivi des lauréats ;

Une approche structurante à tous les maillons de la chaîne de valeur, alliant la massification de méthodes ayant prouvé leur robustesse et l'effet catalyseur d'aide au passage à l'action, accompagnant à la fois les nouvelles collectivités s'intéressant à ces sujets et celles déjà engagées dans la démarche pour aller plus loin.

Porteur(s)	SASU FNCCR – FNCCR - ADEME	Financier(s)	Auchan Energies, CARFUEL, ENGIE, EDF, ESSO S.A.F, GEG, Idex Energies, SEOLIS, SIPLEC, SOREGIE, TotalEnergies Marketing France, TotalEnergies Electricité et Gaz France		
Convention : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Convention_ACTEE%2B_20250307.pdf					
Budget	220,5 M€	Volume de CEE	31 500 GWhc	Durée du programme	Début au 21/11/2023 Fin au 31/12/26
Budget consommé au 26/06/25	175 M€ engagés auprès des collectivités	% du budget consommé au 30-06-2025	Part du programme dédié au financement direct des collectivités : 88% Taux d’engagement des fonds ACTEE + auprès des collectivités : 90%.	Thème	Bâtiments Tertiaires publics des collectivités

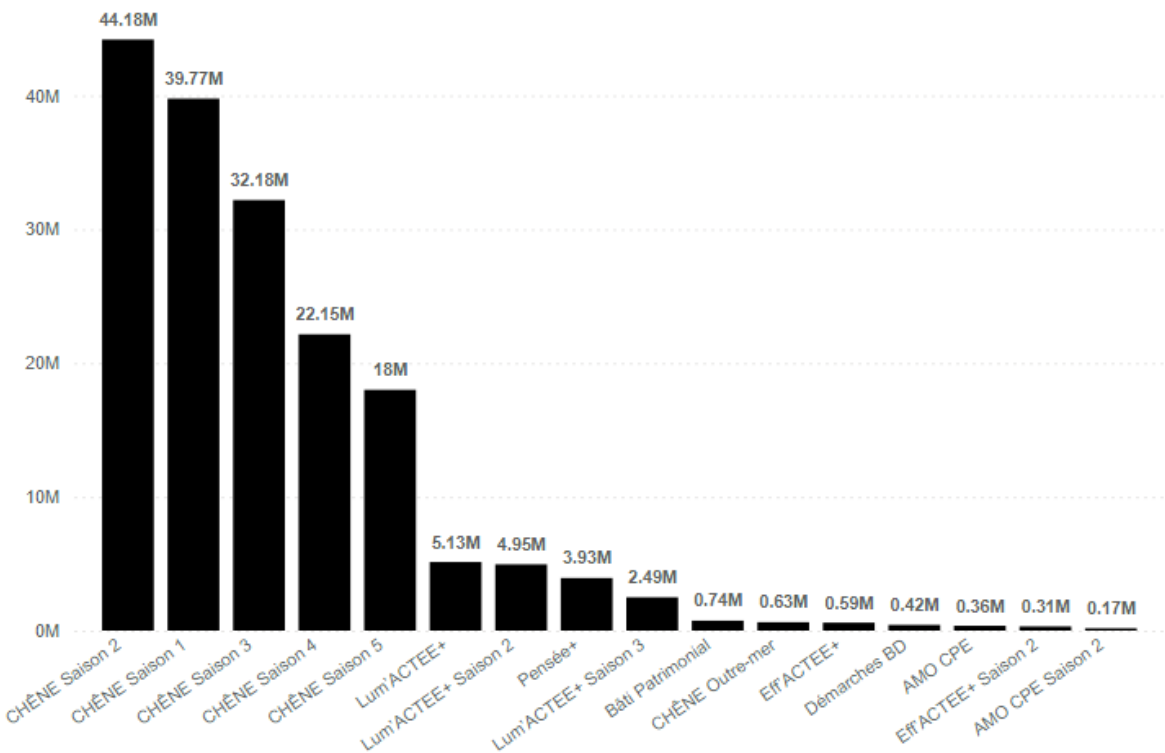
Répartition des subventions globales ACTEE + par AAP

Ci-après la répartition des montants engagés sur l'ensemble des appels à projet ACTEE+ (en novembre 2025) pour une totalité d'aide validée jury de 176M€ pour 775 dossiers et plus de 1000 structures publiques différentes.

Définitions "dossiers", "membres", voir annexe

Les différents AAP du Fonds Chêne se détachent, avec une aide validée jury de plus de 156 M€.

Aide validée jury par AAP



Focus sur le Fonds Chêne (à fin juin 2025)

Ci-après, la répartition des montants validés par le jury sur le fonds CHÊNE, principal appel à projet d'ACTEE en fonction de la région du coordinateur de groupement (un dossier est coordonné par un membre signataire qui est l'interlocuteur privilégié du dossier auprès du référent ACTEE.)

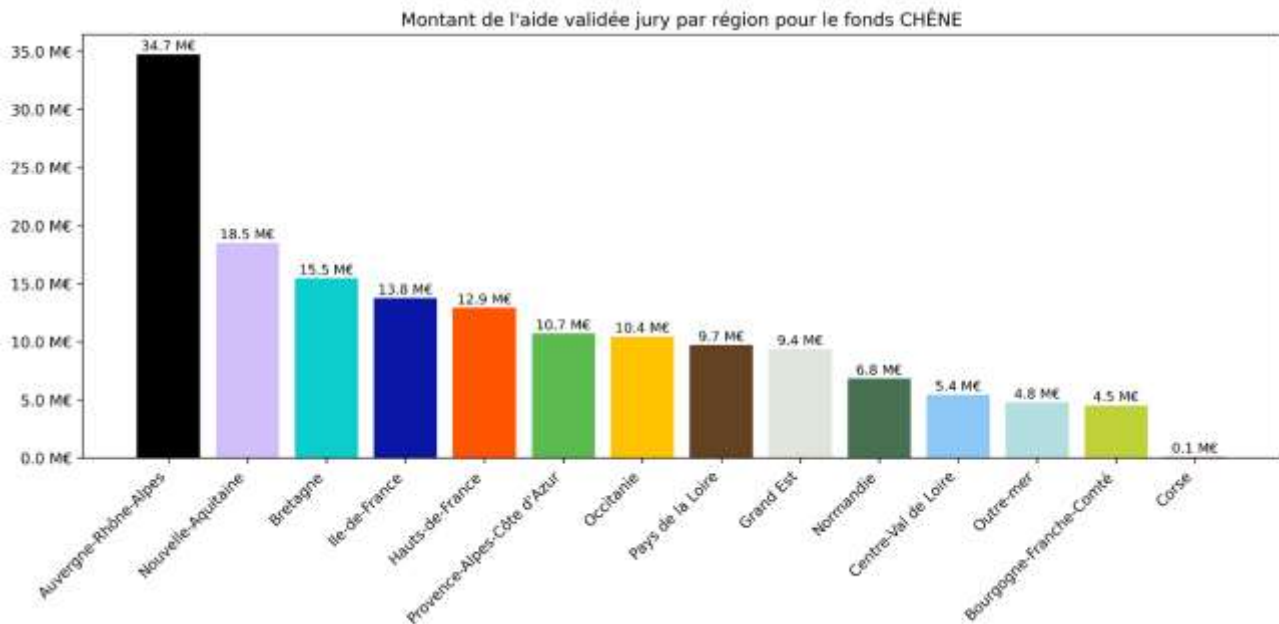


Figure 1 - Pour le fonds CHÊNE, nous constatons une répartition régionale des montants engagés similaire à celle présente sur ACTEE2. Avec la région AURA qui est bien plus conséquente devant les autres régions en termes de candidatures et financements conventionnés. Cela s'explique notamment par une plus forte structuration de l'ingénierie territoriale, mieux organisée pour aller chercher des subventions.

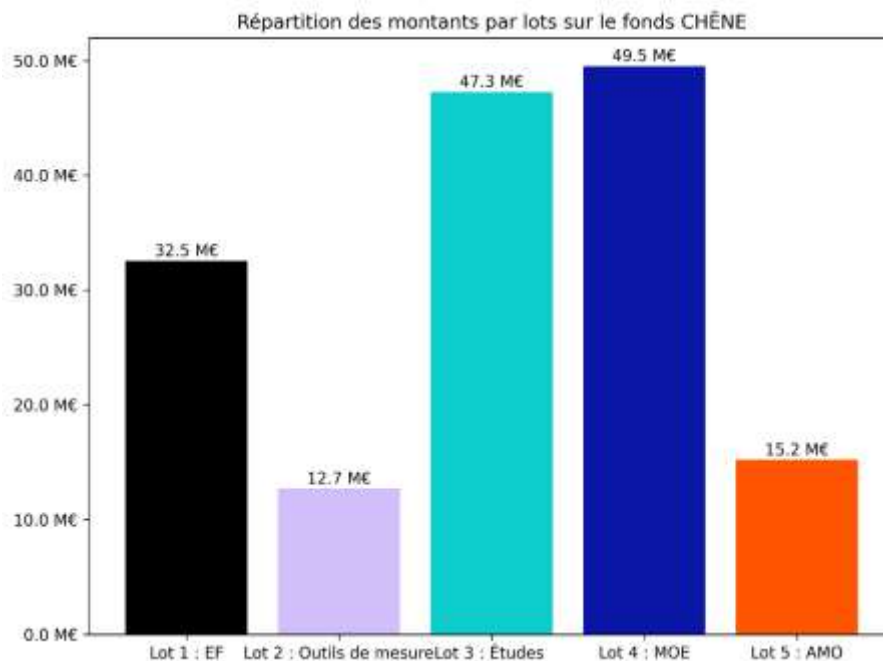


Figure 2 - Dans le Fonds CHÊNE, la répartition des aides validées en jury entre les différents lots nous montre que les lots d'études et de maîtrise d'œuvre sont les plus conséquents.

« LIVRABLES » DU PROGRAMME

Les livrables du programme ACTEE+ témoignent d'une dynamique forte et diversifiée avec une très forte montée en puissance depuis fin 2023, permise par le recrutement d'équipes spécialisées et qualifiées.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des principaux livrables produits dans le cadre d'ACTEE+, par grand axe de développement.

Le détail complet (graphiques, descriptions, calendriers, exemples d'actions) est disponible en annexe.

Tableau de synthèse des livrables et des actions ACTEE+

5 Axes	Livrables / Actions	Chiffres clés	Commentaires
1. Animation territoriale & expertise <u>Ressources – ACTEE</u>	148 événements organisés (3 ^{ème} trimestre 2023 à partir du 13/07/2023 – 3 ^{ème} trimestre 2025) 46 ressources produites, mises en lignes et actualisées (guides, fiches, cahiers des charges, études, outils), Mise en place de l'Agora CARTE : espace collaboratif inter-réseaux, Centre de ressources pour la rénovation du bâti scolaire (mai 2025) avec 6 institutions partenaires.	~7 000 participants ; 35 708 téléchargements uniques de ressources (2024), 2 fois plus de téléchargements qu'en 2023	Ressources professionnelles et animation transverse pour les Economies de Flux, les territoires et les partenaires.
2. Campus ACTEE (Formation continue) https://actee.catalogueformpro.com/	74 sessions planifiées (928 places), dont 69 en présentiel, 556 inscriptions, 276 apprenants inscrits, offre Qualiopi, 3 niveaux et 6 thématiques (Technique, Financier, Juridique, Mon poste, gestion de projet, animation)	Satisfaction : 4,5/5 ; Fidélisation : 55 % des apprenants ont suivi ≥ 3 formations	Centre de formation créé en 2024, certifié QUALIOPi. Offre 100% auto-financée et gratuite pour tous les énergéticiens publics de la communauté CARTE. Constat d'une filière en tension, déficit de compétences, salaires peu attractifs dans le public.
3. Évènements	72 événements nationaux et régionaux (Rencontres CARTE, Trophées ACTEE, Colloque ACTEE, congrès, salons, comités régionaux, webinaires thématiques)	165 participants au colloque ACTEE juin 2025 865 aux rencontres Cartes 3931 aux webinaires thématiques	Forte présence d'ACTEE sur le terrain, reconnaissance. 3 Cibles : lauréats du programme, réseau CARTE, grand public.

4. Communication	2024 : 532 articles publiés (2024), 27 communiqués de presse, film « Merci ACTEE » pour les élus et citoyens (mai 2025) & campagnes presse affichage métro (juin 2025) Stratégie de communication territoriale, tournée des Rénov’acteurs en 10 étapes et en partenariat	2024 : 29 % presse régionale ; 211 articles publiés (42%) et 294 articles en ligne (58%) - 3 TV & 2 radios. Équivalent pub : 2,8 M€ (c’est-à-dire si nous avions payé la visibilité offerte par la notoriété) ;	Professionnalisation du pôle communication (équipe dédiée fin 2023). Forte progression de la couverture presse : (+192 % 2024 vs 2023) Diversification des supports et campagnes phares
5. Recherche (Thèses CIFRE- ACTEE)	10 thèses 9 CIFRE cofinancées (innovation territoriale, prospective, transfert de connaissances) 1 thèse interne	Cofinancement ANRT et collectivités ; intégration doctorants dans collectivités	Objectifs : renforcer les capacités d’analyse des collectivités, favoriser le transfert de connaissances, comprendre en profondeur les conditions de réussite et d’échec de la rénovation, expérimenter de nouvelles approches, ouvrir un dialogue entre recherche et action publique, partenariats

ANALYSE SWOT DU PROGRAMME

Source : Travail d’auto-évaluation interne

ANALYSE SWOT	
Points forts	Points faibles
- Une équipe structurée, dynamique, engagée et efficace Une organisation en cours de stabilisation, des fonctions supports créées, des outils et méthodes qui se consolident - Un modèle AGILE et une organisation apprenante - Une forte connaissance des collectivités, un ancrage terrain, une réponse à un besoin d’ingénierie, d’emplois et de mutualisation bien identifié	- Des difficultés techniques rencontrées sur la “plateforme lauréats” en lien avec l’informatisation des candidatures, la gestion contractuelle et les appels de fonds dont les modules ont subi des retards de développement dû à leur complexité

- Pertinence des objectifs recherchés et cohérence des moyens d'action via un dispositif très complet (financement, accompagnement, animation, formation et expertise) - Notoriété du programme - Adhésion et Confiance des bénéficiaires - Une informatisation des candidatures et suivi des collectivités lauréates pour un meilleur suivi, historique et récoltes d'indicateurs - Une démarche d'amélioration continue - Un réseau de partenaires en croissance - Des exigences en hausse, encourageant à des travaux encore plus performants et complets (prise en compte du confort d'été, et qualité de l'air intérieur) - Une offre de formation continue permettant le recrutement et la montée en compétence d'économies de flux	- Une légère répercussion de ces retards informatiques sur le versement des aides à date - Chevauchement comptable des programmes ACTEE 2 et ACTEE + - Manque de visibilité des impacts indirects au-delà du programme (économies d'énergie) qui nécessite un suivi hors programme des lauréats, complexe à mettre en œuvre sans données externes, d'où la volonté de s'appuyer sur le projet IPPER.
Opportunités	Contraintes
- Inscription dans une démarche long-terme et pérenne - Articulation renforcée avec le Fonds Vert et les autres dispositifs d'aides - Une première expérimentation de guichet commun (intégration d'un "bonus scolaire" en partenariat avec EduRenov) à étoffer vers un guichet unique des aides publiques - Renforcement de la présence régionale - Une montée en charge continue depuis la création du programme : Poursuite de l'effort pour une couverture plus massive des collectivités	- Nécessité de changement d'échelle et création de la SASU-FNCCR - Gestion de la montée en charge RH interne - Budget d'intervention rapidement engagé et insuffisant au vu des besoins des collectivités - Le passage en travaux est tributaire d'autres aides publiques (Fond Vert, DSIL/DETR, Fonds Chaleur) - L'impact final ne dépend pas d'ACTEE - Le mille-feuille des aides à la rénovation est difficilement lisible pour les collectivités

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie	S'il est désormais possible d'identifier chaque bâtiment touché par une aide ACTEE dans le système d'information des aides grâce à l'utilisation du Référentiel National des Bâtiments (RNB) et l'identifiant unique des bâtiments, dans cette évaluation à mi-chemin, il est trop tôt du fait du temps des travaux de fournir une estimation précise des économies d'énergie observées à moyen terme en cas de passage en travaux desdits bâtiments soutenus par ACTEE +. Les données n'existent pas encore ; le suivi post-travaux n'est pas contractuel ; la chaîne de causalité est longue et nécessite un recul en années ; l'imputabilité des économies générées à une aide de type indirecte restera fragile. La 1^{ère} étape pour ACTEE consiste à calculer « un taux de passage à l'action travaux » : le nombre de bâtiments engageant des travaux de rénovation énergétique à la suite du financement d'une action par ACTEE (de l'audit énergétique à la MOE). Néanmoins, la contribution d'ACTEE à un ensemble de mesures publiques ayant pour objectif national une diminution globale des consommations énergétiques, y compris dans le
---	--

**élaborée par
le porteur
ou par un
cabinet
externe ou
validée par
l'ADEME.**

parc public (Décret tertiaire – DEET et surtout DEE), fait de cet objectif de quantification une priorité pour l'ensemble des opérateurs publics, qui y travaillent conjointement.

En ce sens ACTEE a mis en place une méthodologie à 4 niveaux, plus conséquente que ce qui avait été fait sur ACTEE 1 et ACTEE 2. Cette méthodologie graduelle permettra à termes de suivre ces économies d'énergie en plus d'autres paramètres, avec une mesure non pas uniquement a priori comme beaucoup de programmes CEE, mais également a posteriori. 1^{er}, 2^{ème}s et 3^{èmes} niveaux seront des estimations ex ante à venir au fur et à mesure des remontées de données du Lot 4 (MOE) et des enquêtes de fin de programme, grâce à la méthodologie décrite dans le rapport d'évaluation.

Ces 3 niveaux reposeront sur des informations déclaratives et non exhaustives, limites qui devront être compensées par un recueil de données rigoureux et challengé. Le 4^{ème} niveau de données correspond à un saut qualitatif en cours de mise en place grâce au travail de data science en collaboration de l'équipe ACTEE d'IPPER, la future plateforme d'Inventaire du Patrimoine Public de l'Energie et de la Rénovation co-portée avec l'ADEME. IPPER est un concentrateur de données (publiques/privées), coconstruit avec l'ensemble des experts des domaines (Prospective, donnée géographique, énergie, véhicules...) qui va permettre d'identifier l'ensemble des bâtiments publics rénovés / à rénover, et les consommations énergétiques associées. Pensé dans une logique utilisateur (simplification & automatisation des tâches ingrates), il se présente comme un wiki collaboratif incitant les opérateurs à améliorer un système de données standardisées, préremplies par des sources de données externes fiabilisées.

Le projet IPPER incarne la synergie entre les besoins de reporting de la DEE et les indicateurs nécessaires à l'évaluation d'ACTEE dans une application de référence qui se veut rigoureuse, ouverte et participative dans la philosophie des Communs numériques¹

Pour plus de détails, il convient de se référer à la section dédiée aux économies d'énergie, où sont explicitées les méthodes précises que nous utiliserons pour estimer les économies d'énergie projetées avant/après travaux, ou réellement réalisées lors de la mise en service postérieure aux travaux.

¹ Un commun numérique désigne une ressource numérique partagée, produite et entretenue collectivement par une communauté et gouvernée par des règles qui lui assurent son caractère collectif. Ressource, communauté, gouvernance et régulation constituent ainsi les quatre piliers des communs numériques permettant de s'assurer de prendre collectivement soin de la ressource.

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

Les traits saillants qui font la marque de fabrique d'ACTEE rejoignent le scénario n°2 de l'ADEME pour atteindre la neutralité carbone en 2050 « La coopération territoriale » : **capitaliser les savoirs, mutualiser les moyens, économiser les ressources, pour coopérer dans l'intérêt général sur les territoires.**

- Miser sur l'ingénierie interne des collectivités pour le montage technique et financier des projets
- Miser sur l'accompagnement humain au changement par de la ressource humaine chez ACTEE et en collectivité
- Accompagner la montée en compétence interne des collectivités et la capacitation, via le recrutement d'économistes de flux, et leur formation, pour les aider à devenir autonomes
- Favoriser la mutualisation entre les collectivités par l'incitation à candidater aux aides en consortium, afin de mettre en place des marchés groupés, mutualiser les ressources, les agents, et favoriser le partage de bonnes pratiques
- Favoriser la diversité et la richesse des partenariats sans imposition de calibrage
- Favoriser la mutualisation entre opérateurs de l'Etat pour plus d'efficacité : Plateforme Agora CARTE, Centre de Ressources partenarial Rénovation Bâti Scolaire, projet digital IPPER.

Conclusions clés concernant le programme

Programme d'envergure, maintenant bien connu et attendu par les collectivités (près de la moitié des collectivités enquêtées lors d'un sondage indépendant Opinionway, connaissent ACTEE), bénéficiant d'une bonne image (à 83%), notamment pour les subventions, ainsi que les acteurs de la filière pour la partie ressources et publications.

La gestion de la montée en puissance des RH, associée au renforcement des fonctions support et des systèmes d'information, est un défi faisant l'objet d'un point de vigilance continu, tout comme la gestion des potentiels achoppements de projets du côté des lauréats afin de mieux lisser la charge d'engagement de dépenses.

Retours d'expérience

Cinquième année de gestion du programme au travers de sa 3^{ème} édition, bonne connaissance du secteur de l'énergie, des collectivités territoriales et de gestion de projets que nous partageons à ceux qui nous le demandent en essayant notamment notre expérience de gestion de programmes CEE et structurant ainsi l'écosystème (exemple : programme FABACEE dans l'agriculture)

Montée en compétence progressive de l'équipe en se confrontant aux difficultés du montage d'une politique publique, dynamique d'essai & d'erreur ; apprentissage collectif via notamment le « faire ensemble », l'engagement en faveur de l'intérêt général, la valorisation de l'existant plutôt que la construction neuve.

Mise en place d'une démarche d'amélioration continue des appels à projets, de l'offre de service (ex : sobriété), des ressources, des process internes, des relations partenariales, de la plateforme de marque, des outils numériques avec l'exemple emblématique de la donnée et des indicateurs techniques : passage de tableaux Excel remplis ex post pour ACTEE 2 à un système d'information intégré pour ACTEE +, avec saisie directe des indicateurs sur un portail dès la candidature puis tout au long des appels de fonds ; affinage des données bâtimentaires demandées ; affectation de chaque dépense à un bâtiment et recueil des factures et des données de consommation en vue d'évaluer ultérieurement l'impact ex post des actions d'économies d'énergie

Recommandations clés / points d'amélioration

Contrôle de gestion : renforcer la vision projective des engagements de dépenses des lauréats pour éviter tout reliquat

Faire évoluer l'approche par lots de financements vers un parcours utilisateur plus affirmé dans une démarche projet avec un accompagnement sur mesure des maîtres d'ouvrage sur tout le cycle de vie de l'avant rénovation depuis la connaissance du parc, l'instrumentation, le ciblage des bâtiments énergivores, les études approfondies jusqu'à la maîtrise d'œuvre.

Renforcer les fonctions supports, contrôle de gestion, achats publics, qualité...

Renforcer le suivi bâtiminaire et l'évaluation des conséquences à long terme du programme sur les bâtiments publics tertiaires, grâce à des enquêtes, à la plateforme des aides ACTEE et au projet IPPER.

Poursuivre dans la voie d'une évaluation sincère qui prend acte des limites des politiques publiques dans le souci de toujours faire mieux : question des rénovations performantes et des enjeux de qualité, risques d'effets rebonds, intégration du confort d'été (en cours)

Une interrogation forte concerne la manière d'assurer la continuité du parcours utilisateur établi en amont, de l'accompagnement de l'ingénierie aux travaux, en particulier pour les collectivités rencontrant des difficultés pour valoriser des CEE via les fiches d'opérations standardisées. C'est particulièrement le cas des petites communes de moins de 5000 habitants, moins pourvues en ingénierie. Le sondage Opinionway réalisé à l'été 2024 pour ACTEE sur 502 agents et élus indique que la moitié de l'échantillon de collectivités interrogées ne valorise pas les CEE ; mais aussi qu'un accompagnement externe au travers d'un programme CEE aura permis de découvrir les fiches CEE pour 37 % des collectivités accompagnées par ACTEE ou un autre programme. La synergie entre fiches CEE, subventions de l'Etat et programmes CEE est donc à créer au sein d'un parcours utilisateur facilité par des interlocuteurs peu nombreux, identifiables et des démarches administratives simplifiées. Les freins principaux à la valorisation des CEE étant 1 la complexité administrative, 2 la faiblesse des incitations financières, 3 la complexité des contrôles travaux et 4 la faible lisibilité et la faible confiance envers l'offre des entreprises (source : sondage Opinionway pour ACTEE, 2024). 88% des enquêtés plébiscitent la simplification du service public de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

AUTO - EVALUATION 2025

AVELO 3
PRO INNO 76



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Ecrire une courte description du programme.

Porteur(s)	ADEME (Agence de la Transition Ecologique)	Financier(s)	7 financeurs obligés : - TotalEnergies Electricité et Gaz France - AIDEE - SCA PÉTROLE ET DÉRIVÉS, - Worex, - Hellio - GEG Source d'Energies, - Shell France		
Budget	30 M€	Volume de CEE	4,285 TWh cumac	Durée du programme	42 mois (juillet 2023 - décembre 2026)
Budget consommé au 30/04/2025	798 537,32 €	% du budget consommé au 30/04/2025	2.66 % <i>(à noter que ce % n'est pas révélateur de ce qui a été engagé. La plus grande partie du budget (aides aux bénéficiaires = 26.285 M€) sera versée en 2026.</i>	Thème	Mobilités actives

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (à date)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
Objectifs principaux : 80 % Livrable 1 : 50 % Livrable 2 : 50 % Livrable 3 : 50 % Livrable 4 : 50 % Livrable 5 : 50 % Livrable 6 : 50 % Livrable 7 : 50 % Livrable 8 : 50 % Livrable 9 : 100 %	- Livrables des objectifs principaux : 2 appels à projets réalisés, le dernier en cours d'instruction - Livrable 1 à 7 : en cours, réalisé en partie - Livrable 10 : site internet AVELO livré	Livrable 1 : Exploitation et reprise par le Réseau Vélo & Marche Livrables 2, 3, 5 : Valorisation ADEME Livrables 8, 9 : Exploitation ADEME

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT

Points forts	Points faibles
- Équipe AVELO complète : technique, animation, communication et équipe gestion avec une centralisation nationale - Complémentarité entre l'accompagnement financier et technique pour les collectivités - Nombreux outils d'animation, de communication et de valorisation - Expérience des programmes précédents	- La continuité de certains outils après la fin du programme, plus d'ETP pour les entretenir ou pour continuer la dynamique
Opportunités	Contraintes
- Création d'une stratégie concernant l'héritage des programmes AVELO : site internet, e-learning, mise en ligne et valorisation des webinaires, nouveaux outils à venir, etc. - Réunir les lauréats des 3 programmes pour la valorisation des projets et des collectivités mais également avec la réalisation de plusieurs Rencontres AVELO (7 en 2025, projections de 3 en 2026) qui permettent de créer du lien localement entre les 1 000 collectivités, des rencontres entre pairs, des échanges constructifs pour la suite des projets.	- Durée des actions limitées dans le temps, pas de possibilités d'avenant de prolongation administratif - Prudence des territoires à s'engager avant d'être lauréat et/ou avant d'avoir signé le contrat - Contexte politique et budgétaire qui impacte les collectivités et la réalisation des actions

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.

Les données sont en cours de collecte dans le cadre de l'étude d'évaluation actuellement menée sur les programmes AVELO (publication prévue en septembre 2025), ainsi qu'à travers les réponses aux questionnaires d'état des lieux renseignés en début et en fin de programme.

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

*Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.*

Conclusions clés concernant le programme

Cette conclusion peut évoluer l'année prochaine, une fois le programme terminé. Au regard des chiffres clés détaillés dans ce rapport, le programme a rencontré un fort succès et un intérêt de la part des collectivités, malgré le fait que ce soit la troisième génération d'un programme.

	A environ un an et demi du lancement du programme, trois appels à projets ont d’ores et déjà été lancés et clôturés. L’instruction du troisième relevé est en cours et nous attendons plus de 400 collectivités lauréates au total, dépassant largement les objectifs initialement fixés par le programme. Parallèlement au travail financier et administratif pour contractualiser ces lauréats, une stratégie de communication et d’animation a été déployée, accompagnée d’un programme complet de montée en compétences pour les collectivités, sans oublier un appui technique dédié au suivi des projets. Le programme avance donc de manière concrète, et ce malgré un contexte national marqué par des tensions politiques et budgétaires qui ont un impact direct sur les territoires et donc sur la durée des projets.
Retours d’expérience	Les retours d’expérience sont multiples et proviennent de territoires lauréats du programme AVELO 3 mais également des territoires lauréats des programmes AVELO 1 e 2. Les bonnes pratiques sont à diffuser massivement au travers des outils qui sont déjà développés et ceux à venir : retours d’expérience à chaque webinaire, reportages en vidéos, témoignages écrits sous forme d’articles, tables rondes lors des rencontres, exemples de projets lors des formations, exemples d’actions intégrées aux webinaires, fiches techniques « Ils l’ont fait », etc.
Recommandations clés / points d’amélioration	La durée des programmes d’actions et le respect de la date limite du programme : une durée de programme alignée avec le calendrier opérationnel des actions dès le départ, afin de garantir aux porteurs de projet un temps suffisant pour les mettre en œuvre. Cette durée doit être adaptée en fonction des bénéficiaires, en particulier les collectivités, dont le fonctionnement peut être influencé par le contexte budgétaire et les échéances politiques nationales. Dans ces structures, la mise en œuvre des actions peut être plus lente en raison d’une certaine inertie, ce qui renforce l’importance d’une bonne coordination entre les projets et la durée de la Convention.

AUTO - EVALUATION

juin 2025

Programme Bail Renov'

PRO INNO 75



Programme Bail Renov' – PRO INNO 75



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Le programme Bail-Rénov'' a pour ambition de réduire significativement la précarité énergétique dans le parc locatif privé en proposant un accompagnement énergétique « gagnant-gagnant » aux locataires et propriétaires bailleurs privés (2023-2026) avant la mise en place des interdictions de louer.

Le programme permet ainsi la sensibilisation des propriétaires bailleurs et des locataires aux questions liées à la Rénovation énergétique des logements en déployant une offre d'information et de conseil spécifique à ces cibles du parc privé locatif.

Porteur(s)	Association Bail Rénov''		Financeur(s)	- ENGIE SA - Société Réunionnaise de Produits Pétroliers - SCA PETROLE ET DERIVES	
Budget	24,997 M€	Volume de CEE	3 571 GWhc	Durée du programme	48 mois
Budget consommé au 30-06-2025	8.75 M€	% du budget consommé au 30-06-2025	35 %	Thème	Précarité énergétique

LIVRABLES DU PROGRAMME

Notes aux lecteurs :

DIGIT = parcours digital ou à distance = actions menées par la plateforme téléphonique portée par Casbâ = actions de sensibilisation auprès de propriétaires bailleurs et les locataires sur la base de fichiers négociés avec les sociétés de gestion (administrateurs de biens)

PROXI = parcours de proximité = actions (ateliers ou visite de logement ou rendez-vous individuel) menées en local directement avec les propriétaires bailleurs et les locataires sur leur lieu de vie ou à proximité = actions menées par les Adil, les réseaux d'association locales d'Habitat-et-Humanisme, de Soliha et de l'UNPI

GPE = projet expérimental de garantie de performance énergétique mené par Sonergia sur 10 maisons individuelles

Action concernée	Avancement des livrables (à date)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
Formation des référents Bail Rénov''	Supports	100%	Permet une uniformisation des informations et une bonne connaissance du secteur Possibilité de réutiliser ces connaissances et compétences sur le long terme dans un programme d'offre de formations dédiées aux enjeux de la Rénovation énergétique adressée aux professionnels
	Bilans	100%	

			Montée en compétence de bénévoles qui sont autant d'ambassadeurs de la Rénovation énergétique (sans coût pour la puissance publique) Réponse ciblée aux problématiques que rencontrent les propriétaires bailleurs
Mobilisation des têtes de réseaux et intégration des propriétaires	Supports de communication et de déploiement	100%	Identification et sensibilisation des administrateurs de biens
	Scripts téléphoniques	100%	
	3 rapports annuels	66%	Utilisation ou mise à disposition des scripts pour d'autres acteurs de la Rénovation énergétique (DHUP, DGEC, ANAH, ADEME) Exploitation des supports de communication et de déploiement et des scripts téléphoniques Open source – public pour les rapports annuels Exploitation de la plateforme téléphonique dédiée bailleurs par les acteurs institutionnels (ANAH, ADEME...)
Sensibilisation via les têtes de réseau - propriétaire et locataire	Reporting des appels	31%	Connaissance approfondie d'une cible sectorielle : data
	Reporting des CIL ouverts	31%	Reprise possible des datas par l'ADEME, ANAH, DHUP, DGEC dans le respect des règles RGPD
Sensibilisation collective - propriétaire	Supports	100 %	Identification des propriétaires bailleurs sur l'ensemble du territoire
	Bilans	28%	

		280 ateliers collectifs propriétaires bailleurs se sont tenus donc 280 bilans	Meilleure connaissance des préoccupations des propriétaires bailleurs pour permettre un accompagnement adapté et sur mesure Reprise possible de l'outil (support, méthode, process) par l'ADEME, ANAH, DHUP, DGEC
Sensibilisation collective - locataire	Supports Bilan	100% 4.5% 28 ateliers locataires se sont tenus donc 28 bilans	Identification des passoirs thermiques par les locataires en complément de Signal Logement (ex-histologue) Reprise possible de l'outil (support, méthode, process) par l'ADEME, ANAH, DHUP, DGEC
Repérage et incitation au passage à l'acte travaux - propriétaire	Reporting Bilan des 13 400 rapports	26% 26% 3 490 visites du logement se sont tenues sur les 13 400 prévues	Qualification des propriétaires bailleurs Meilleure connaissance de l'état du parc locatif privé bâti sur l'ensemble du territoire (cartographie) Reprise possible de l'outil (support, méthode, process) par l'ADEME, ANAH, DHUP, DGEC
Concertation travaux - locataire	Reporting Bilan des 4 350 rapports	14% 14% 607 entretiens individuels locataires se sont tenus sur les 4 350 prévus	Identification et analyse des points de blocage entre le propriétaire bailleur et son locataire qui permettront, par la suite, d'adapter les plans d'action
Coordination départementale	198 plans d'action locaux, soit 90/an	45%	Benchmark sur les acteurs de locaux et l'écosystème

<i>* Nouvelle action mise en place au 1/1/2025 en remplacement des livrables de l'action: Animation territoriale directe et indirecte via des agences locales - propriétaire/locataire</i>	<i>3 remontées d'informations/an/département.</i>	<i>12%</i>	<i>Expérimentations locales à venir essayer</i> <i>Nouvelle organisation des acteurs sur les territoires autour d'une cible plus spécifique et une coordination plus intégrée</i>
<i>Suivi Conso : usage et sobriété dans le logement - locataire</i>	<i>Liste des appels effectués par bénéficiaire et par date</i> <i>Bilan</i> <i>Boite à outils</i>	<i>0%</i> <i>0%</i> <i>40%</i>	<i>Liste transmise à la DGEC dans le cadre du reporting, non communicable car contenant les données privées des locataires</i> <i>Bilans - données publiques</i> <i>Boite à outils : reprise possible par l'ADEME, pour les supports ou la méthode, ou dans les études ou encore la rédaction de fiches pratiques</i> <i>Exploitation de l'assistance téléphonique dédiée par les acteurs institutionnels (ANAH, ADEME...)</i>
<i>Expérimentations de GPE en maison - propriétaire/locataire</i>	<i>Méthodologie</i> <i>Monographies</i> <i>Formes contractuelles</i>	<i>50%</i> <i>50%</i> <i>40%</i>	<i>Reprise et exploitation possible, par l'ADEME, de la méthodologie et des monographies, sur les sujets de performance de la Rénovation énergétique et suivi des résultats/garantie</i> <i>Exploitation des formes contractuelles</i> <i>Travailler à l'émergence d'offres de GPE adaptées à la Rénovation thermique des maisons individuelles</i> <i>Production de connaissances, à partir d'une expérience menée sur un</i>

			panel de maisons individuelles Expérimentations et différentes approches méthodologiques et contractuelles pour en saisir la pertinence et la reproductibilité à long terme.
Animation territoriale directe et indirecte via des agences locales - propriétaire/locataire	Plans territoriaux	90% A date, 90 départements (hexagone et ultra-marin) sont engagés dans le programme, soit 90 conventions départementales signées	Livrable en tant que tel non pertinent car il a été repris par l'action de coordination départementale. Reprise : Nouvelle organisation des acteurs sur les territoires et nouvelle façon de travailler ensemble autour d'une cible spécifique & coordination plus intégrée

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT	
Points forts	Points faibles
- Le positionnement sur la cible des propriétaires bailleurs reconnu comme nécessaire et très légitime par les acteurs - Le modèle de fonctionnement sur la base de partenariats avec les réseaux de gestion (administrateurs de biens) apparaît comme un véritable levier pour massifier la sensibilisation pour passage à l'acte - Bail Renov s'inscrit dans une démarche permettant une meilleure connaissance des propriétaires bailleurs. - Une ingénierie qui structure un cadre commun et garantit la cohérence du dispositif • Des supports de communication uniformes. • Des guides et fiches liés aux entretiens individuels.	- L'équipe d'animation du programme au sein de Bail Renov' est sous-dimensionnée / absence de fonction support - L'organisation de l'animation nationale des actions menées en local sur les territoires induit en fonctionnement en silo (chaque fédération gère ses troupes – manque de transversalité) - Lien difficile entre les actions menées par la plateforme téléphonique et les acteurs locaux - Difficultés d'organiser les ateliers collectifs mériteraient un soutien en communication plus fort de la part de France Renov'/Anah nationale en appui des initiatives locales de partenariat avec les ECFR

• un pilotage soutenu : des échanges réguliers et un suivi hebdomadaire du déploiement du dispositif - Une ingénierie réactive et attentive aux besoins du terrain, notamment dans sa capacité à faire évoluer les outils et le dimensionnement du dispositif, mais également pour la présence d'un SAV assuré par les référents nationaux (dans chaque réseau partenaire et en internet au sein de l'association Bail Rénov') et centre de ressources, et du kit de communication. - L'appui sur des bénévoles contribue à la politique publique logement – habitat (sans coûts supplémentaires pour les acteurs publics). - 314 ambassadeurs mobilisés sur la Rénovation énergétique - Bonne complémentarité des compétences au sein du consortium de partenaires - Renforcement des liens entre les structures du fait de travailler ensemble et montée en compétences de celles-ci - Des dynamiques collaboratives entre partenaires locaux des Fédérations sont mis en place - Emergence d'une nouvelle façon de travailler ensemble et d'initier une approche en collectif - Le dispositif semble favoriser l'émergence de pratiques communes et partenariales, qui dépassent même le cadre de Bail Rénov' - Rapprochement et coordination avec les dispositifs préexistants et autres CEE : Slime, TZEE...	
Opportunités	Contraintes
- <u>Initialement</u>, environnement réglementaire favorable - Bail Rénov' s'inscrit dans la dynamique de "aller vers" défini par la politique nationale - Bail Rénov' apparaît complémentaire de l'action des ECFR (un service dédié 100% Propriétaire Bailleur qui n'existait pas en tant que tel avant BR) - EPCI désireux d'engager des actions sur la cible des propriétaires bailleurs (en complément de ce qui se fait sur la cible locataire)	- Dépendance à l'environnement politique et les évolutions réglementaires - Possible frein des collectivités qui pourraient y voir l'arrivée d'un énième dispositif - Les 4 partenaires sur le parcours de proximité ne sont pas égaux dans leur capacité à déployer le dispositif - Dans la relation avec les administrateurs de biens : difficulté d'avoir un parcours bénéficiaire unique due à un sentiment de concurrence entre les agences immobilières traditionnelles (administrateur de biens) et les agences immobilières à vocation sociale

	qu'incarnent deux des réseaux membres de Bail Renov' en local
--	---

ECONOMIES D'ENERGIES ESTIMEES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.

1,6 TWhc

Méthodologie employée est détaillée en patie 6 du présent rapport / Nous considérons qu'une part X de bénéficiaire du programme Bail Renov' sera converti à l'acte de travaux et aura pour cible l'obtention minimal de la note D pour son DPE afin d'être en situation de louer de manière pérenne.

Nous calculons ensuite la moyenne des gains engendrés par une rénovation énergétique. Nous connaissons par l'étude TREMI le gain en énergie primaire de chaque type de travaux (1 poste, 2, 3 et plus). En faisant la moyenne de ces gains par connaissance de la répartition des types d'actes nous obtenons un gain moyen par lot rénové.

CONCLUSIONS DE L'EVALUATION

Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.

Conclusions clés concernant le programme

- 1- **Un programme qui a nécessité un investissement fort en structuration au démarrage** : Premier temps préparatoire consacré à la définition de la gouvernance :
 - a. Création d'une association et recrutement d'une équipe salariée et référents
 - b. Mise en cohérence des deux programmes fusionnés : Bail Renov' et Byebye préca
 - c. **Création & mise en place** des différentes offres auprès des ménages : création des parcours usagers, création des supports, des process internes pour assurer le déploiement et le suivi des actions sur l'ensemble du territoire national
- 2- Le programme Bail Renov' permet, soit la création, soit la consolidation d'une **réelle ingénierie territoriale spécialisée sur le parc locatif privé** dans l'écosystème de la rénovation énergétique.
- 3- Une adaptabilité éprouvée du dispositif **aux réalités territoriales & aux enjeux spécifiques d'un projet de rénovation énergétique d'un bailleur privé** – travail de dentelle
- 4- Le déploiement de la massification est contraint par la limite des ressources disponibles des acteurs déployant les actions : les opérateurs, historiques notamment, trouvent en Bail Renov' les moyens d'amplifier leurs actions de captation des prospects
- 5- Un taux de passage à l'acte de rénovation plus élevé après la visite du logement permise par Bail Renov' : **point d'ancrage**, point d'engagement et de réassurance du bailleur privé dans un projet de rénovation énergétique
- 6- **Partenariats & coordination au cœur du déploiement** :
 - a. réel enjeu de coordination entre les associations membres du consortium local Bail Renov'
 - b. coordination avec les acteurs de l'écosystème : intégration à l'offre préexistante

	c. réelle plus-value de se baser sur des acteurs déjà intégrés à l'écosystème local.
Retours d'expérience	REX sur l'accompagnement des ménages : - Articulation d'outils complémentaires (programmes CEE, accompagnement France Rénov', différentes offres des collectivités, etc) : les territoires ont pu accompagner davantage de ménages, maintenir le lien tout au long du parcours et mobiliser les bonnes solutions au bon moment. REX sur l'organisation territoriale : - Autre échelon d'animation territoriale sur une cible spécifique. Après 1 an et demi, on a vu naître et concrétiser des nouveaux partenariats, une action commune entre différents acteurs (à la fois entre les associations locales qui déploient le programme mais également avec d'autres acteurs locaux de l'écosystème : les collectivités, ECFR, Action Logement, CAF, asso de consommateurs, etc). REX sur la cible - Centralisation et analyse des données récoltées sur les propriétaires bailleurs, les locataires & l'état du parc locatif privé : meilleure connaissance du parc locatif privé et des problématiques bailleurs.
Recommandations clés / points d'amélioration	1. Renforcer l'équipe nationale Bail Rénov' 2. Renforcer encore la capacité à agir des opérateurs Bail Rénov' locaux et aller plus loin sur la reconnaissance de l'enjeu de coordination que nous avons déjà commencé à valoriser au travers d'une action rémunérée (budget variable). Une réflexion pourrait être menée sur l'évolution de la rémunération des acteurs locaux vers un modèle plus mixte (variable + fixe) favorisant la coordination & la création de poste pour les acteurs qui mènent les actions. Cette hypothèse sera à retenir dans la perspective de pérennisation de l'activité. 3. Etudier la possible intégration des collectivités directement dans le déploiement du programme, comme c'est désormais le cas avec la Métropole du Grand Paris dans le cadre d'une convention de partenariat que nous avons établie. Par ailleurs, et collectivités (Bail Rénov est dans al Pacte territoriale du CD 37 par exemple) 4. Instaurer une animation nationale des programmes CEE pour faciliter la coordination des actions. la généralisation de la formalisation des interactions avec les autres programmes (TZEE, Slime et d'autres à venir comme Watt watchers) est une voie que nous poursuivons : formation, parcours ménage balisé...

AUTO - EVALUATION 2025

PROGRAMME PRO-FGRE



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Le programme PRO-FGRE s'inscrit dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Le FGRE a vocation à inciter les établissements de crédit et sociétés de tiers financement à prêter aux personnes qui n'ont pas nécessairement accès au crédit pour financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Le dispositif distingue trois compartiments destinés à garantir ou à contre-garantir les prêts suivants :

- les éco-PTZ individuels accordés aux ménages dont les ressources sont inférieures aux plafonds de ressources « modestes » fixés pour bénéficier des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ayant ou non bénéficié d'une aide de l'Anah ;
- les prêts avance mutation accordés à des personnes physiques finançant des travaux de rénovation énergétique dans un logement occupé à titre de résidence principale. Ces prêts doivent être garantis par une hypothèque ;
- les prêts collectifs aux copropriétés : éco-PTZ copropriétés et prêts collectifs pour des investissements améliorant la performance énergétique.

Le fonds assure un niveau élevé de garantie :

- garantie à hauteur de 75% de la perte indemnisable pour les éco-PTZ individuels et les prêts avance mutation accordés aux ménages dans le but de limiter le risque pour les établissements prêteurs sans l'annuler totalement ;
- contre-garantie de 50 % pour les sociétés cautionnant les prêts aux copropriétés.

Porteur(s)	Société de Gestion des Financements et de la Garantie de l'Accession Sociale à la propriété (ci-après la « SGFGAS »)	Financier(s)	EDF
-------------------	--	---------------------	-----

Budget	Budget total maximum de 19 millions d'euros de dotations réparti ainsi : 1. Pour le financement de la garantie des éco-prêts individuels : 14 millions d'euros de trésorerie 2. Pour le financement de la garantie des Prêts Avance Mutation (PAM) : 3 millions d'euros 3. Pour le financement de la contre-garantie des prêts collectifs : 2 millions d'euros	Volume de CEE	Le plafond de volume de CEE délivrés pour ce programme est de 3 TWh cumac sur la période 2018-2026. Ont déjà été délivrés : 2 TWh cumac de CEE « précarité énergétique » 1 TWh cumac de CEE « classiques »	Durée du programme	105 mois (du 17/04/2018 au 31/12/2026)
Budget consommé au 31-12-2024	Budget consommé : 0,5 millions d'euros répartis ainsi : 1. Pour le financement de la garantie des éco-prêts individuels : 0,3 millions d'euros consommés 2. Pour le financement de la garantie des PAM : aucune consommation (la trésorerie a augmenté du	% du budget consommé au 31-12-2024	% budget consommé : 2,6% réparti ainsi : 1. Pour le financement de la garantie des éco-prêts individuels : 2,1% 2. Pour le financement de la garantie des PAM : 0 % (la trésorerie a augmenté du fait des intérêts encaissés)	Thème	Financement de la garantie des éco-prêts individuels et des PAM, et de la contre-garantie des prêts collectifs

	fait des intérêts encaissés)		3. Pour le financement de la contre-garantie des prêts collectifs : 10 %		
	3. Pour le financement de la contre-garantie des prêts collectifs : 0,2 millions d'euros consommés				

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (à date)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
Mise en place du cadre juridique : 100%	Signature des conventions	
Mise en place du cadre financier : 100%	Appel et réception des fonds	
Mise en place du système d'information permettant de gérer le fonds : 100%	Système en place pour les déclarations de prêts et d'encours	
Sensibilisation des banques et des organismes de cautionnement : 100%	Communication sur le programme achevée	
Atteindre les niveaux d'objectifs de prêts garantis : 5%	Niveau atteint de prêts garantis par le FGRE depuis l'origine : 25 819 Eco-PTZ et 390 prêts collectifs contre-garantis et 156 PAM.	
Mise en place du système d'information permettant de gérer les indemnisations par le fonds	Système en place pour les indemnisations	

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT	
Points forts	Points faibles
Outil financier de garantie avec effet de levier sur les fonds investis	Efficacité dans les mains des établissements de crédit, qui ont par ailleurs une politique de crédit responsable et rigoureuse, limitant le recours à des garanties.

Niveau élevé de garantie : - Eco-PTZ individuels garantis à hauteur de 75 % de la perte indemnisable - PAM garantis à hauteur de 75 % de la perte indemnisable - Prêts collectifs aux copropriétés contre-garantis à hauteur de 50 %	Dépend des perspectives de sinistres assumés par les établissements de crédit et sociétés de cautionnement.
Facilite la délivrance des éco-prêts individuels aux ménages modestes par les banques	Dispositif totalement dépendant d'un dispositif de prêts aidés qui pourrait être remis en cause.
Facilité la distribution des prêts collectifs finançant de la rénovation énergétique	Dépend de quelques établissements distributeurs de prêts aux copropriétés et des processus de validation de ces prêts en assemblée générale de copropriétaires
Outils informatiques développés pour la gestion du FGR fonctionnels et connus des établissements de crédit et des sociétés de cautionnement signataires de la convention	
Opportunités	Contraintes
Sensibilisation nationale à l'amélioration de la performance énergétique	Outil de crédit (moins directement efficace que la subvention).

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.	La SGFGAS est un porteur « financier » du programme et la convention conclue avec l'Etat et EDF ne prévoit pas une expertise en la matière. La DGEC, véritable porteur « technique » du projet doit être en mesure de mener une telle estimation.
--	---

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

*Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.*

Conclusions clés concernant le programme	L'outil FGR est en place. De ce point de vue, le porteur SGFGAS a tenu les objectifs qui lui avaient été fixés.
Retours d'expérience	Les déclarations des banques sont au niveau espéré sauf pour le volet Prêts Avance Mutation (PAM).
Recommandations clés / points d'amélioration	Assouplir les règles d'indemnisation notamment pour les délais de transmission des demandes d'indemnisation.

AUTO - EVALUATION 2025

Programme Justin'movE

PRO-INNO-68



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Ecrire une courte description du programme.

Porteur(s)	Association Siel Bleu		Financier(s)	SIPLEC AUCHAN ENERGIES SCA Pétrole et Dérivés	
Budget	8, 001 M€	Volume de CEE	1143 GWhc	Durée du programme	48 mois
Budget consommé au 31-05-2025	4, 510 M€	% du budget consommé au 31-05-2025	56, 4 %	Thème	Mobilité

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (à date)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
PARCOURS PRESENTIEL : <u>Livrable 1</u> : Fiche formation à la mobilité durable et active des salariés 50 % <u>Livrable 2</u> : Carnet d'accompagnement au changement de comportement 100% PARCOURS NUMERIQUE : <u>Livrable 3</u> : Contenu de formation e-learning 100% <u>Livrable 4</u> : Programmes numériques adaptés à la reprise d'activité physique adaptée 100% <u>Livrable 5</u> : Episodes de web-série sur la mobilité durable et active 100% COMMUNICATION : <u>Livrable 6</u> : Supports de communication (affiches, flyers) 100% <u>Livrable 7</u> : Vidéo de promotion 0% <u>Livrable 8</u> : Revue de presse 50% EVALUATION D'IMPACT : <u>Livrable 9</u> : résultats de l'évaluation d'impact 0%	Livrable 2 Livrable 4 Livrable 5 Livrable 6	<u>Livrable 1</u> : pour continuer la sensibilisation dans le cadre de la formation professionnelle continue et l'étendre à tous les salariés (via notre organisme de formation certifié Qualiopi) <u>Livrable 2, 3, 5, 7, 8, 9</u> : open source <u>Livrable 4</u> : sous forme d'abonnement à la plateforme en ligne

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT

Points forts	Points faibles
- Actions du programme innovantes, ludiques et 360° mutualisant de nombreux enjeux interdépendants : qualité de vie au travail, mobilité durable et active, préservation de l'environnement et prévention santé physique et mentale en lien avec les spécificités de chaque poste de travail. - Adaptabilité sur le format des différents ateliers proposés : individuel ou collectif, court (30-45'), moyen (1h-1h30) ou long (2 à 3h) - Variété des outils de sensibilisation : carnet de sensibilisation, ateliers pratiques, ateliers événementiels, outils pédagogiques ludiques et vecteurs de lien social, modules e-learning, webinaire, web-série - Retour de satisfaction des salariés ayant déjà participé au programme	- En opposition sur le point fort d'avoir des actions innovantes et une approche 360°, le volume d'actions proposé peut paraître trop lourd avec certains bénéficiaires du programme. Surtout auprès des directions des établissements et la problématique de libérer les salariés sur leur temps de travail, et ce malgré la variété des différents formats d'intervention proposés - Le travail pourtant indispensable de relance téléphonique pour présenter le programme et intégrer de nouveaux établissements est long et chronophage. Cela nécessite des ressources humaines importantes mais indispensables.
Opportunités	Contraintes
- Partenariats avec de nombreux acteurs externes et différents : Fehap, Fub, OFB, La fabrique des fresques, Decathlon, ... - Continuité des actions après le programme possible via différents formats d'intervention.	- Secteur de la santé et du médico-social en forte tension avec de nombreuses problématiques : RH, turn-over, sous-effectifs...

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.	415 GWhcumac, soit environ 3500 kWhcumac/salarié sensibilisé
--	--

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.

Conclusions clés concernant le programme

Le programme propose une approche innovante, 360° et complémentaire autour des enjeux de prévention santé, mobilité durable et active et qualité de vie au travail, et ce d'autant plus auprès des salariés du secteur de la santé et du médico-social. Il apparaît indispensable de prendre soin de ceux qui soignent les plus fragiles (personnes âgées, personnes en situation de handicap, avec troubles psychiques, personnes atteintes d'une maladie chronique...)

	C'est un secteur en forte tension et ce d'autant plus depuis ces dernières années en post-covid et avec les contraintes budgétaires associées dans ce secteur. Le programme Justin'movE répond en ce sens à ces enjeux (programme 100% financé, pour les salariés et leur qualité de vie au travail). Cependant, une ambivalence subsiste car même si la grande majorité des établissements sont intéressés par le programme, entre 50 et 75% d'entre eux nous indiquent qu'il est compliqué de le mettre en place à cause des problématiques rh, de turn-over et sous-effectifs.
Retours d'expérience	Les retours d'expérience des salariés ayant participé au programme sont très positifs, tant sur le fond que sur la forme des ateliers proposés.
Recommandations clés / points d'amélioration	- Adapter encore plus le format d'intervention en intégrant une partie en distanciel pour faciliter la mise en place. - Diffuser le programme en passant par des relais en lien direct avec ces établissements : ARS, départements, groupes d'établissements, fédérations et syndicats d'établissements, CTEES etc... - S'appuyer sur des moments clés dans l'année pour diffuser et communiquer sur le programme : Mai à vélo, semaine de la QVCT (qualité de vie et des conditions de travail), semaines du développement durable, semaine de la mobilité, journée internationale des infirmières/infirmiers... - Diffusion par mailing de masse, bouche à oreille

AUTO - EVALUATION 2025

InTerLUD+

PRO-INNO-72

InTerLUD+

Agir pour une logistique urbaine durable



**Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Dans le cadre du dispositif des Certificats d’économies d’énergie (CEE), le ministère de la Transition écologique a retenu, le 12 janvier 2023, le programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable+ (InTerLUD+) et l’a modifié le 02 mai 2024 en y ajoutant une action de digitalisation de la logistique urbaine (DigiLog).

Le Programme InTerLUD+ vise, sur une période de quatre ans, à accroître le déploiement des chartes LUD, outil structurant pour accompagner la mutation des activités de logistique et mener une action concertée entre les acteurs, tout en soutenant l’ingénierie nécessaire à leur mise en œuvre. L’ambition de InTerLUD+ est d’accélérer la mise en œuvre des actions qui découlent des dynamiques territoriales engagées, en finançant leur démarrage opérationnel, en soutenant des expérimentations innovantes, en mettant à disposition des outils et formations dans un centre de ressources pérenne.

Porteur(s)	ROZO, Cerema, Logistic-Low-Carbon		Financier(s)	Total Energie Marketing France, Rubis Energie, Rubis Antilles Guyane, Electricité De France, SCPA Pétrole et Dérivés	
Budget	23 499 000,29 €	Volume de CEE	3 357 GWhc	Durée du programme	48 mois
Budget consommé au 30-04-2025	7 699 094,83 €	% du budget consommé au 30-04-2025	33 %	Thème	Transport – Logistique urbaine

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (30/04/2025)	Livrables produits (30/04/2025)	Exploitation et reprise possible
- Conventions pour l’accompagnement des territoires vers une charte LUD : 52/61 - Conventions pour l’accompagnement des territoires dans la mise en œuvre des actions : 19/90 - Prestations d’accompagnement des territoires et des acteurs économiques : 61/61 - Chartes LUD avec des plans d’actions et évaluation de l’état d’avancement des territoires : 35/61 plans d’action validé + 21 /61 chartes LUD signée/validée - Actions réalisées par les territoires et incitations versées : 28/90 actions financés (52 048,55 euros) et 70/150 actions accompagnées - Rapport de pré-étude et synthèse : Document unique combinant l’analyse détaillée des conditions locales, des enjeux spécifiques, et	1 MAJ et complétion de la méthodologie d’élaboration et de gouvernance des chartes LUD 1 Plateforme RoulerOVert 1 Plateforme JOPTIMIZ 4 FAQ 7 parcours de formation 1 Méthodologie de mesure et d’évaluation des économies d’énergie - Plusieurs outils de communication sur le Programme (article presses, flyer, plaquette, kakemono ect.)	L’objectif est que tous les livrables soient mis à disposition dans le centre de ressources de logistique urbaine (créé par le Programme)

des recommandations pour adapter la démarche DIGILOG, ainsi que la synthèse des besoins et opportunités identifiés pour chaque territoire : 0/1 • Accompagnements pour la mise en œuvre de projets de LUD : 0/2 (Acculturation, logistique émergente) • Cahier des charges des appels à projet : 1/4 (Acculturation, logistique émergente, zones contraintes, foncier) • Maîtrise d'œuvre des solutions retenues : 5/5 (Acculturation, logistique émergente, zones contraintes, foncier, RoulerOvert) • Projets innovants réalisés : 2/5 (RoulerOvert, JOPTIMIZ) • Un rapport d'identification et d'analyse des besoins spécifiques des municipalités et des acteurs économiques : 0/1 • Un document sur l'interopérabilité, spécifiant les exigences techniques et la caractérisation des données pour l'intégration avec les systèmes existants : 0/1 • Une méthodologie et un outil de numérisation d'arrêtés déjà publiés, permettant leur intégration dans le système : 0/1 • Un outil simple de saisie des nouveaux arrêtés, facilitant leur rédaction et leur intégration pour toutes les collectivités : 0/1 • Une API de vérification et de mise en conformité des formats principaux des arrêtés de circulation au format DiaLOG : 0/1 • Un ou plusieurs outils évolutifs de localisation et de caractérisation avancée des aires de livraison pour l'usage des collectivités : 0/1 • Un rapport de consultations des utilisateurs (collectivités locales et acteurs économiques), intégrant les retours d'expérience et les évolutions à apporter aux outils : 0/1 • Former, sensibiliser des bénéficiaires : 95/200 acteurs publics + 102/500 acteurs économiques		
---	--	--

- Création de contenu de formation : 7/8 parcours de formation créés
- 700 acteurs formés : : 95/200 acteurs publics + 102/500 acteurs économiques
- Guide méthodologique DIGILOG : 0/1
- Manuel des bonnes pratiques : 0/1
- Modèles de documents standardisés : 0/1
- Templates de dossiers de demande de cofinancement : 0/1
- Présentation des ateliers dédiés à la démarche DIGILOG : 0/1
- Mise à jour de la méthodologie : actualisation, nouvelles fiches actions, CCTP : 0/3 fiches actions – Rédaction en cours fiche cyclologistique, exemplarité des collectivités et avitaillement + 1/1 MAJ de la méthodologie élaboration des chartes LUD
- Outil de pilotage de calcul des gains environnementaux de la Charte LUD : 0/1 - Cahier des charges rédigés pour AO
- Fiches bonnes pratiques : <https://www.interlud.green/boite-a-outils/explorez-les-projets>
- FAQ LUD : 84/150 questions en ligne + 17/15 thématiques traitées
- Etudes de logistique urbaine spécifiques à certains secteurs : 0 / 2 – Etude LUJOP en cours + Etude ZTL cahier des charges rédigé pour AO
- Centre de ressource construit et abondé : 0/1 – en budgétisation
- Plaquettes : 4/4
- Newsletters : 5/16
- Dossiers de presse : 0/2
- Supports vidéo et numérique : 6 / 7
- Supports de présentation des 12 salons nationaux et régionaux, 4 événements nationaux LUD+ : 9 / 11
- Replays : 2 / 4
- Rapport d'évaluation des économies d'énergies des actions : 0/1 – évaluation en cours
- Méthodologie de mesure et d'évaluation des économies d'énergie : 1/1

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT

Points forts	Points faibles
Approche collaborative Engagement environnemental Réceptivité des acteurs Expertise technique	Difficulté à quantifier l'impact des actions menées dans les territoires Ressources humaines limitées dans les EPCI et fédérations professionnelles Thématique encore peu prise en compte par les élus
Opportunités	Contraintes
Évolution des réglementations Financements et subventions CEE Innovation technologique Sensibilisation médiatisée Mise en place des Comités techniques de liaisons de la logistique urbaine durable des acteurs publics et des acteurs économiques	Concurrence entre les dispositifs / Multiplicité des démarches Contraintes budgétaires des collectivités Elections municipales 2026

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.	En cours d'estimation, pas suffisamment de données pour l'estimer actuellement.
---	---

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

*Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.*

Conclusions clés concernant le programme	• InTerLUD+ permet d'accélérer la transition vers une logistique urbaine plus durable en combinant sensibilisation, formation et accompagnement des acteurs publics et privés. • Le programme offre des outils concrets et opérationnels, facilitant l'adoption de bonnes pratiques logistiques.
Retours d'expérience	• Réalisations d'actions concertées dans plusieurs territoires • Mobilisation réussie des collectivités et entreprises dans plusieurs territoires – mise en place d'une gouvernance pérenne dans les territoires autour des enjeux de la logistique urbaine durable • Outils et formations utiles aux bénéficiaires et répondant à leurs • Approche pragmatique facilitant l'intégration des enjeux logistiques dans les politiques publiques de manière systémique et durable • Complexité administrative (engagement des territoires nécessite souvent une délibération) freinant l'accès au programme pour certains acteurs. • Suivi et évaluation perfectible, la mesure de l'impact des actions menées est difficile.

**Recommandations clés /
points d’amélioration**

- Clarifier et simplifier l’accès au programme : les critères d’éligibilité et le process de contractualisation qui nécessite une délibération de l’exécutif peuvent être un frein pour certains acteurs.
- Améliorer la coordination avec les autres dispositifs d’aide financière (Fonds Vert, ADEME, etc.) afin de mieux articuler les financements disponibles.

AUTO - EVALUATION 2025

PROGRAMME MARGUERITE

PRO-INNO-71



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Le Programme Marguerite a pour objectif de **développer des pratiques de logistique urbaine plus économes en énergie chez les artisans et commerçants (AC)** en réduisant leurs opérations logistiques effectuées en compte propre pour tendre vers davantage de consolidation des flux et de mutualisation des moyens de distribution en centre-ville.

Déployé sur six territoires démonstrateurs à l'échelle nationale (Paris, Lille, Nantes, Bordeaux, Lyon et Aix Marseille), l'objectif du Programme CEE Marguerite est d'atteindre 1800 conversions d'ici fin 2026.

Une conversion est comptabilisée à chaque fois qu'un AC opérant en compte propre continue d'utiliser à ses frais une solution énergétiquement plus efficiente que le Programme lui a permis de tester pour la 1^{ère} fois.

Porteur(s)	La Fabrique de La Logistique (porteur pilote) L'ACCIM & CMA France (porteurs associés)		Financier(s)	ABF, SIPLEC, TotalEnergie Marketing France, ESSO S.A.F.	
Budget	12 M€	Volume de CEE	1714 GWhc (11.998.200€ HT / 0,007€/kWhc / 1M = 1714)	Durée du programme	48 mois
Budget consommé au 31-05-2025	1,8 M€	% du budget consommé au 31-05-2025	15%	Thème	Logistique urbaine

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (à date)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
- Phase de conception Programme (100%) - Phase de lancement des 6 territoires démonstrateurs (100%) - Phase de déploiement terrain du Programme (20%) - Consolidation analytique des résultats et économies d'énergie du Programme (20%) - Guide de mise en place de la démarche Marguerite sur un territoire de A à Z (20%)	Livrable 1 : Site internet Marguerite Livrable 2 : Diagnostic Marguerite de cartographie des mobilités logistiques des AC Livrable 3 : « Fiche économies d'énergie » pour chaque solution qui convertit dans le cadre du Programme Livrable 4 : Catalogues de solutions territoriaux recensant des offres de marché proposant des alternatives aux véhicules en compte propre	Livrable 1 : reprise par les consulaires (CCI / CMA) Livrable 2 : reprise par la FabLog Livrable 3 : reprise par l'Ademe Livrable 4 : reprise par les consulaires (CCI / CMA) + développement autonome des solutions étant montées en compétences sur la cible AC durant le Programme

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT

Points forts	Points faibles
--------------	----------------

- Un Programme qui adresse les conditions de transport des artisans et commerçants, jusque-là souvent délaissées par les collectivités et les grands acteurs de la logistique - Un changement des pratiques logistiques sur le terrain - Une adaptation au contexte économique des consulaires - La mobilisation de plus de 100 partenaires à travers des conventions	- Bénéficiaires très difficiles à approcher (qui ne disposent que de très peu de temps et d'attention) - Bénéficiaires peu sensibles aux enjeux de transition / logistique (car accaparés par leurs enjeux de survie économique) - Programme qui nécessite du temps pour s'implanter
Opportunités	Contraintes
- Réglementations (ZTL, etc.) qui nous donnent du levier pour faire changer les pratiques - Congestion urbaine qui fait perdre beaucoup de temps aux AC - Manque de connaissance des collectivités sur les sujets de logistique urbaine (Programme comme moyen d'aborder et de monter en compétences sur ces thématiques)	- Recul des financements publics - Dérégulation des ZFE - Période électorale qui gèle partiellement l'action des collectivités

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.	43 543 kWh à date
--	-------------------

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.

Conclusions clés concernant le programme	- Des fondations solides. La phase de conception est achevée et le Programme entre en phase de déploiement pour commencer à récolter les fruits du travail accompli jusqu'ici - La stratégie du Programme a fait ses preuves. Le changement de pratiques des AC est amorcé - Le travail d'analyse, sur la base des résultats qui seront obtenus au fil des mois, va pouvoir s'amplifier et nourrir des REX capitaux concernant le domaine des AC en compte propre, que ce soit d'un point de vue national (invariants que l'on retrouve d'une ville à l'autre) comme des spécificités territoriales
Retours d'expérience	- Encourager les changements de pratiques des AC en compte propre est un défi d'envergure - Les solutions qui fonctionnent le mieux à date ont une clientèle composée à 100% d'AC (service parfaitement adapté) et propose une offre flexible venant s'intégrer à l'activité des AC comme bénéfice additionnel
Recommandations clés / points d'amélioration	Continuer à se structurer pour préserver la fluidité de notre passage à l'échelle

- 
2. Disposer d'un maximum de temps de déploiement pour engranger résultats, bénéfices et apprentissages
 3. Penser et initier l'après Programme pour pérenniser son action au-delà des CEE

AUTO - EVALUATION 2025

MobE
Mon trajet vert
PRO-INNO-69



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

MobE (décliné pour le volet communication sous l’appellation **Mon trajet vert**) est lauréat du dispositif des Certificats d’Economie d’Energie (CEE) en janvier 2023.

Porté par l’école d’ingénieurs CESI, plus précisément par son unité de recherche et de valorisation CESI LINEACT, le programme MobE/Mon trajet vert ambitionne d’optimiser la mobilité quotidienne des étudiants en leur proposant des alternatives durables. Ce programme innovant combine des travaux en sciences humaines, sociales et numériques, à des actions concrètes pour sensibiliser les étudiants ainsi que les acteurs de l’enseignement supérieur à la transition écologique dans leurs déplacements.

Déployé à l’échelle nationale, MobE/Mon trajet vert s’appuie sur six campus pilotes CESI : Toulouse, La Rochelle, Nanterre, Rouen, Strasbourg et Lyon. Sur ces sites, le programme organise des événements de sensibilisation, réalise des enquêtes et élabore des plans de mobilité campus adaptés. L’objectif est de développer une méthodologie reproductible et participative sur tous les territoires et pour l’ensemble des établissements d’enseignement supérieur qui souhaiteront, à l’avenir, se saisir des livrables du projet. Grâce à des ressources gratuites disponibles en ligne, MobE/Mon trajet vert offre aux établissements et aux étudiants des outils pratiques pour s’approprier et mettre en œuvre des initiatives de mobilité durable pour toute la communauté étudiante.

Porteur(s)	CESI		Financier(s)	SCA Pétrole et Dérivés, SIPLEC, TotalEnergies Marketing France	
Budget	8 001 000 M€	Volume de CEE	1 143 GWhc	Durée du programme	48 mois
Budget consommé au 19-06-2024	2 588 217 M€	% du budget consommé au 13-06-2025	32 %	Thème	Sensibilisation aux mobilités durables

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (juin 2025)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
Pilotage du programme (Lot 0) : - LO_1 : comptes rendus des comités de pilotage et des comités techniques (43%) ----- Identification des déterminants dispositionnels et situationnels de la consommation énergétique pour la mobilité étudiante, enquête quantitative auprès du public étudiant (Lot 1) : - L1_1 : enquête quantitative auprès du public étudiant (62%). - L1_2 : un rapport de synthèse de l’identification des déterminants pour établir des préconisations. (1 rapport intermédiaire). - L1_3 : 15 ateliers d’innovation ou l’équivalent de 50 étudiants (156 étudiants participants mais en poursuite).	Seuls les livrables produits à 100% sont mentionnés ci-dessous, à fin juin 2025 : ----- LO_2 : 1 rapport d’auto-évaluation. ----- L3_1 : 1 logo officiel et des logos déclinables par établissement, 6 affiches (une par mode de transport), 6 guides thématiques, 19 vidéos (dont motion design de présentation, micro-trottoir étudiant, 5 épisodes de la websérie Mon trajet vert).	Lot 1 - Démarche participative d’analyse et d’innovation auprès des étudiants en lien avec leur mobilité : - L1_2 à L1_4 : pourront être repris et exploité par l’ADEME et les établissements d’enseignement supérieur. ----- Lot 2 - Accompagnement des établissements pour le développement de mobilités étudiantes durables : - L2_1 et L2_2 : pourront être repris et exploité par l’ADEME et les établissements d’enseignement supérieur.

- L1_4 : un rapport de synthèse de la méthode d'innovation pour établir des préconisations à tester en lot 2 (0 %). ----- Réalisation de diagnostics au sein des établissements supérieurs, enquête et analyse des pratiques auprès des directions et des parties prenantes des campus (lot 2) : - L2_1 : 20 diagnostics de campus d'établissements d'enseignement supérieur (55%). - L2_2 : un rapport de synthèse de l'identification des facteurs d'influence des établissements pour établir des préconisations à tester (0%). Recueil, traitement et analyse de données de mobilité sur les campus expérimentaux : service numérique (lot 2) : - L2_3 : un prototype d'application numérique dédiée aux campus expérimentaux (35%). - L2_4 : 4 à 6 plans de mobilité campus. (70%). ----- Dissémination et communication pour promouvoir des modalités de déplacement plus économes (lot 3) : - L3_1 : un kit de communication et d'animation du programme dont 5 affiches, 3 vidéos et 10 trames d'animation d'évènements (60%). - L3_3 : un plan de communication et évaluation de l'impact (60%). - L3_4 : un calendrier récapitulatif des évènements (50%). - L3_5 : un livre blanc (0%).	L3_2 : un site internet https://montrajetvert.fr L3_3 : 1 plan de communication avec la création de la charte éditoriale et plan de communication, +230 posts sur les réseaux sociaux (Instagram et LinkedIn), suivi mensuel de l'engagement pour mesurer l'impact.	- L2_3 : open source et pourra être repris et exploité par l'ADEME et les établissements d'enseignement supérieur. - L2_4 : La méthodologie pourra être reprise et exploitée par l'ADEME et les établissements d'enseignement supérieur. ----- Dissémination et communication pour promouvoir des modalités de déplacement plus économes : - L3_1 : à disposition gratuitement des établissements d'enseignement supérieur et des étudiants. - L3_2 : à disposition de tous, ces ressources sont disponibles gratuitement pour tous. - L3_3 à L3_5 : pourront être repris et exploités par l'ADEME, les établissements d'enseignement supérieur, les étudiants ou tout autre programme.
---	--	---

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT

Points forts	Points faibles
- Programme national et transposable à chaque campus/établissement d'enseignement supérieur. Les étudiants et les établissements peuvent facilement s'en saisir. - Le public étudiant est une partie prenante à part entière de la démarche qui est participative. - Attractivité des contenus digitaux et des ateliers proposés étudiants. - Accompagnement par des experts que ce soit pour les actions de communication (vidéos,	- Démarrage opérationnel décalé (fin 2023) des actions suite à la signature de la convention puis au recrutement de l'équipe et la conception du planning d'actions sur le terrain. - Sur sollicitation des étudiants et du personnel sur certaines périodes du projet pour contribuer aux enquêtes, animations et plans de mobilité campus. - L'impact du service numérique ne sera testé que sur les derniers mois du programme ce qui

actions de sensibilisation, etc), les plans de mobilité campus (bureau d'études spécialisé), les enquêtes et le développement du service numérique.	limite l'estimation des économies d'énergie sur la durée du programme. La mesure de l'impact du programme sur les bénéficiaires est difficile à estimer précisément notamment sur le long terme.
Opportunités	Contraintes
- Inflation générale du coût de la vie et donc des frais liés à la mobilité pour engager des changements de comportement. - Possibilité d'apporter des éléments structurants au monde de l'enseignement supérieur quant à ces thématiques car elles commencent seulement à être abordées et traitées par les établissements, possibilité de mutualiser et harmoniser les démarches et actions déjà mises en plus sur certains campus/territoires. - Inscription du programme dans un contexte de transition écologique général mais aussi propre au monde de l'enseignement supérieur. - Public étudiant déjà sensible (voire sensibilisé) aux enjeux de la transition écologique dans son ensemble.	- Disparité territoriale et des campus pouvant amener de la complexité dans la gestion des événements, l'animation et l'engagement propre à un territoire. - Le respect de la RGPD est primordial dans l'ensemble des enquêtes menées mais peut entraîner des contraintes notamment en termes de temps de mise en place et de diffusion. - Les actions du projet sont soumises à un calendrier universitaire avec des périodes d'indisponibilités de campus. - Les actions de sensibilisation en distanciel fonctionnent peu auprès du public étudiant plus réceptif aux formats courts ou en présentiel.

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.	- Plans de mobilité campus : report modal, estimation en cours (méthodologie d'un cabinet externe). - Ateliers d'information et de sensibilisation en présentiel sur le territoire national : 810 000kWh pour 20% de report modal (méthodologie du porteur exposée en COPIL).
--	--

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

*Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.*

Conclusions clés concernant le programme	La première année du programme a permis de sélectionner les financeurs, d'établir la convention et de recruter les ressources internes et externes nécessaires au projet. Les six premiers mois de la deuxième année ont été consacrés à la construction du volet communication, déployé à la rentrée universitaire 2024/25 afin de suivre la saisonnalité de la rentrée. MobE étant un nom déjà exploité, les actions de communication du programme ont été déclinées sous le nom « Mon trajet vert », choisi de manière participative avec les étudiants de CESI. Cette phase de préparation a également permis de sélectionner les prestataires, dans le cadre d'une démarche ouverte fondée sur des critères clairs. A mi-parcours du programme, la moitié des animations prévues a déjà été réalisée, plusieurs challenges d'innovation ont également été menés en collaboration avec
--	---

	d'autres établissements et le programme a pu être présenté au CIRCES qui regroupe la communauté des référents DDRS des établissements d'enseignement supérieur. Plusieurs enquêtes auprès du public étudiant ont été menées avec des taux de réponse importants ce qui permet de garantir une bonne représentativité pour en déduire des préconisations dans le but d'engager les établissements dans une démarche vertueuse d'économie d'énergie. De plus, six plans de mobilité campus (PDMC) ont été lancés afin de capitaliser sur la démarche d'accompagnement à chaque nouveau lancement. A ce jour, aucun PDMC n'est encore achevé mais nous constatons que les PDMC lancés en dernier sont pratiquement au même niveau d'avancement que les premiers ce qui montre que la démarche devient plus fluide. Enfin, les fonctionnalités du service numérique sont définies et ont fait là encore l'objet d'une démarche participative des étudiants. Des briques fonctionnelles sont en cours de finalisation pour pouvoir les intégrer dans la dernière partie du programme dans la première version du service numérique à tester. D'une manière générale, l'estimation des économies d'énergie sur le programme est un enjeu important qu'il convient de préparer dès le lancement des actions pour construire des hypothèses fiables et être en mesure de les monitorer. Dans le cadre de MobE/Mon trajet vert, deux actions permettront d'estimer les économies d'énergie réalisées. Il s'agit de celles résultant des PDMC et de celles induites pour les ateliers d'information et de sensibilisation en présentiel.
Retours d'expérience	• Mobiliser les étudiants sur les actions dans divers campus est un enjeu mais nous notons un bon taux de participation qui a tendance à s'accroître globalement. L'aspect ludique des actions proposées est primordial. • Les actions en distanciel, qu'elles soient à destination des étudiants ou des collaborateurs, fonctionnent moins bien. Le public est sur-sollicité numériquement. • L'accompagnement au changement de comportement prend inévitablement du temps et nécessite la répétition des messages de façon assez soutenue. Il est primordial d'y associer un volet pédagogique expliquant la démarche si l'on souhaite des effets durables et un engagement des étudiants et des collaborateurs. • Associer les étudiants et les collaborateurs à nos actions fait partie intégrante de notre démarche, or afin de les interroger nous passons par de nombreuses phases d'enquêtes, il faut veiller à ne pas les sur-solliciter. Nous recommandons donc de mutualiser les différents questionnaires. • Les retours avec les différentes parties prenantes externes (autres établissements, AOM, etc) du programme peuvent prendre du temps, que ce soit l'établissement de liens professionnels ou bien l'accès à certaines demandes.
Recommandations clés / points d'amélioration	• La mise en relation et coordination entre les différents programmes CEE (passés ou en cours) pourrait encore être facilitée. Nous pensons que la création d'une communauté en ligne (type celle créée dans le cadre du PIC du Ministère du Travail) serait une véritable ressource utile.

- Un guide méthodologique de préconisations pour estimer les économies d'énergie en fonction de la nature des activités des programmes permettrait d'établir un référentiel commun entre les programmes.

AUTO - EVALUATION 2025

Mon Vélo de A à Z

PRO-INNO-67



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Ecrire une courte description du programme.

Porteur(s)	- FUB Services - Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)		Financier(s)	- SOCIETE D'IMPORTATION LECLERC – SIPLEC - THEVENIN-DUCROT-DISTRIBUTION - Total Energies Electricité et Gaz de France	
Budget	19,999 M€	Volume de CEE	2 857 GWhc	Durée du programme	48 mois (à partir de la publication de l'arrêté)
Budget consommé au 30-06-2025	5,117 M€	% du budget consommé au 30-06-2025	25,6 %	Thème	Transports - Vélo

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (au 30 juin 2025)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
Livable 1. Bénéficiaires accompagnés – 13% Livable 2. Vélos remis en état – 4% Livable 3. Bénéficiaires ADMA formés – 85 % Livable 4. Site internet et plateforme du programme (un par sous-programme) - 90% Livable 5. Sélection des coordinations locales, intervenants, ambassadeurs et prescripteurs - 70% Livable 6. Supports de communication – 50% Livable 7. Boîte à outil d'essaimage – 0% Livable 8. Kit pédagogique et référentiels de formation Vélo-Egaux – 100% Livable 9. Contenus pédagogiques Vélo-Egaux - 75%	Livable 4. Sites internet ADMA et Vélo-Egaux Livable 8. Kit pédagogique et référentiels de formation Vélo-Egaux - Guide du vélo bien réglé - Diagnostic Mobilité Vélo - Référentiel vélo-école - Référentiel initiation mécanique - Cahier des charges vélos prêts-à-rouer - MOOC pour prestataires Livable 9. Contenus pédagogiques Vélo-Egaux : - Code vu du ciel - Guide du vélo bien réglé - Contenu formation « Intégrer les mobilités actives dans les	Livable 4 (en partie). Plateforme Vélo-Egaux adaptée : open source Livable 7. Boîte à outils d'essaimage : libre accès avec licence creative commons à déterminer Livable 9. Contenus pédagogiques Vélo-Egaux : commercialisation Livable 10. Contenus pédagogiques ADMA : commercialisation

• Livrable 10. Contenus pédagogiques ADMA – 90%	parcours d'accompagnement »	
--	-----------------------------	--

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT	
Points forts	Points faibles
• Vélo-Egaux : Maillage de coordinations locales et de prestataires pour accompagner de façon adaptée les publics en situation de précarité vers la mobilité à vélo • ADMA : Bonne progression vers les objectifs, formations reconnues. Pertinence des sujets traités	• Vélo-Egaux : Financement des ETP de coordinations locales dépendantes des CEE • ADMA : Ressources Humaines limitées et instable face à l'ambition
Opportunités	Contraintes
• Vélo-Egaux : Se saisir de la phase d'essaimage comme tremplin vers la création de dispositifs inspirés de Vélo-Egaux avec des sources de financements locales • ADMA : héritage du programme ADMA1 : continuité par la formation	• Vélo-Egaux : Des tarifs et des exigences administratives des CEE qui ne permet pas à toutes les structures prestataires compétences de participer au programme • ADMA : restructuration porteur projet a des impacts sur la gestion RH

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES	
Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.	177 343 476 kWh

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.

Conclusions clés concernant le programme	Vélo-Egaux • L'ensemble des actions nécessaires sont mises en place pour permettre d'accompagner des personnes en situation de précarité énergétique et remettre des vélos en état sur le terrain, mais davantage de temps de travail et une simplification administrative sont nécessaires pour permettre d'atteindre les objectifs quantitatifs du programme. • La phase d'essaimage en cours de préparation devra inclure les retours d'expérience et ajustements éventuels de la phase pilote pour permettre d'impulser des dispositifs similaires sur de nouveaux territoires.
	ADMA • Les objectifs du programme suivent une progression importante et devraient être dépassés • ADMA accuse un déploiement ralenti, faute de moyen RH

Retours d'expérience	Vélo-Egaux • Les bénéficiaires accompagnés formulent des retours très positifs de leur accompagnement par les coordinations locales et le suivi de leurs séances d'apprentissage en vélo-école et ateliers d'auto-réparation • Depuis son lancement opérationnel en décembre 2024, les coordinations locales et prestataires se sont approprié le fonctionnement du programme mais sollicitent des adaptations administratives et tarifaires pour augmenter le nombre de bénéficiaires accompagnés et de vélos réparés ADMA • Les formations ADMA sont d'une qualité reconnue, explicitée par les évaluations à chaud des apprenants. • Du fait d'une équipe RH réduite, il reste difficile de répondre aux sollicitations pour des formations dans les territoires.
Recommandations clés / points d'amélioration	Vélo-Egaux : • Adapter l'outillage des coordinations locales pour les soutenir dans l'accompagnement des bénéficiaires • Identifier précisément les freins de remise en état des vélos et mettre en place les outils nécessaires auprès des prestataires • Analyser la possibilité d'allongement du calendrier de mise en œuvre pour atteindre les objectifs quantitatifs ADMA • Etoffer l'équipe, notamment sur la partie coordination, gestion des formations, et équipe de formateurs. • Faire appel plus largement à des structures externes pour dispenser des formation, palier à la difficulté des recrutements, et offrir plus de réactivité.

AUTO - EVALUATION 2025

PACTE INDUSTRIE

PRO-FOR-15



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Le programme PACTE Industrie (Parcours Accompagnement et Compétences pour la Transition Énergétique de l'Industrie) répond à l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. L'industrie française (qui représente environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre françaises, émissions qui sont majoritairement liées à l'énergie consommée, de l'ordre de 76 %) doit accélérer sa transition pour devenir plus résiliente et plus compétitive avec comme perspective un monde décarboné en 2050.

Le programme PACTE Industrie s'adresse à l'industrie diffuse et l'ambition est de :

- Ancrer la montée en compétences de ce secteur de manière durable en guidant les industriels dans une offre de formation adaptée à leurs besoins de transition énergétique
- Les accompagner vers le passage à l'action grâce à des accompagnements adaptés, leur permettant de faire les bons choix avant d'investir.

Le programme propose ainsi plusieurs formations et accompagnements adaptés aux besoins de transition énergétique et bas carbone de chaque industriel pour les aider à faire les bons choix avant d'investir.

Ces formations et ces accompagnements couvrent trois thématiques clés dans la structuration d'une démarche de décarbonation pour un industriel : le management de l'énergie, la stratégie de décarbonation et le financement de cette transition.

Les objectifs de ce programme sont ambitieux : 2700 personnes formées et plus de 1700 accompagnements. Il s'agit d'amplifier et massifier le passage à l'action vers des investissements durables et ainsi accélérer la transition énergétique et la décarbonation de l'industrie française.

Le programme PACTE industrie est le seul programme CEE s'adressant à la cible industrielle.

Porteur(s)	ADEME : porteur pilote ATEE : porteur associé		Financier(s)	Electricité de France ÉS Énergies Strasbourg Gazel Energie Solutions SCA Pétrole et Dérivés TotalEnergies Marketing France	
Budget	49 000 000,00€	Volume de CEE	7 TWhc	Durée du programme	36 mois
Budget consommé au 01/05/2025	8 646 091,00 €	% du budget consommé au 01/05/2025	18 %	Thème	Transition énergétique / Décarbonation de l'Industrie
Budget engagé au 01/05/2025	20 586 409,86 €	% du budget engagé au 01/05/2025	42 %		

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (à date)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
-----------------------------------	--------------------	----------------------------------

Livrables 1 - Formations (95 %) : • Déroulés pédagogiques des modules de formation • Supports de formation • Méthodologie de sélection des acteurs de formation, cahiers des charges de sélection et grille de sélection • Liste des prestataires retenus • Liste et si possible carte des entreprises bénéficiaires de formation, formations suivies • Liste des entreprises bénéficiaires de formation et des personnes formées (par formation) sous réserve de leur accord sur l'utilisation de leurs données à caractère personnel • Estimation des économies d'énergie post formation • Synthèse des besoins de formation initiale et reconversion et étude d'opportunité d'un dispositif test Livrables 2 – Accompagnements (83 %) • Cahiers de charges des accompagnements • Appels à candidatures et grille de sélection • Listes et si possible carte des prestataires retenus • Carte des entreprises bénéficiaires des accompagnements • Règlement du dispositif PRO-SMEn • Statistiques par filière du dispositif PRO-SMEn • Liste des entreprises bénéficiaires des accompagnements, et des personnes accompagnées (par accompagnement) Livrables 3 - Animation (72 %) • Outils de communication (vidéos, retours d'expériences) • Plan de communication et bilan • Statistiques globales sur les entreprises bénéficiaires • Veille technologique • Bilan des actions d'animation menées auprès des référents énergie • Liste des entreprises bénéficiaires • Référentiel, critères et modalités d'habilitation • Fiches techniques et FAQ • Bilan des actions d'animation • Liste des bénéficiaires • Bilan des nouvelles modalités innovantes de formation et/ou accompagnement des industriels • Notes d'analyses (sectorielles, par types d'accompagnement, ...) à partir des données issues des accompagnements du programme	Livrables 1 - Formations • Déroulés pédagogiques des modules de formation • Supports de formation • Méthodologie de sélection des acteurs de formation, cahiers des charges de sélection et grille de sélection • Liste des prestataires retenus • Liste des entreprises bénéficiaires de formation, formations suivies • Liste des entreprises bénéficiaires de formation et des personnes formées (par formation) • Estimation des économies d'énergie post formation Livrables 2 – Accompagnements • Cahiers de charges des accompagnements • Appels à candidatures et grille de sélection • Listes et si possible carte des prestataires retenus • Règlement du dispositif PRO-SMEn • Statistiques par filière du dispositif PRO-SMEn • Liste des entreprises bénéficiaires des accompagnements, et des personnes accompagnées (par accompagnement) Livrables 3 - Animation (72 %) • Outils de communication (vidéos, retours d'expériences) • Veille technologique • Bilan des actions d'animation menées auprès des référents énergie • Liste des entreprises bénéficiaires • Fiches techniques et FAQ • Bilan des actions d'animation • Liste des bénéficiaires • Rapport de préfiguration d'un dispositif d'observation des données énergie industrie Livrables 4 - Déploiement opérationnel (40 %) • Tableau de bord des indicateurs du programme sur la formation et les accompagnements	A définir avant la fin du programme
--	--	--

• Rapport de préfiguration d'un dispositif d'observation des données énergie industrie Livrables 4 - Déploiement opérationnel (40 %) • Synthèse des bilans annuels • Liste et carte des bénéficiaires du programme • Liste et carte des prestataires Formations et des prestataires Accompagnement du programme • Bilans annuels du programme PACTE • Tableau de bord des indicateurs du programme sur la formation et les accompagnements		
---	--	--

RESUME DE L’EVALUATION

Le programme a fait l’objet d’un audit diligenté par la DGEC à l’été 2024.

ANALYSE SWOT	
Points forts	Points faibles
+ Impact environnemental positif : Le programme vise à devenir un point d'entrée crucial pour la formation et l'accompagnement des acteurs de l'industrie, identifiés comme décisifs dans la transformation énergétique des bénéficiaires, en réponse à l'importance de l’impact GES de cette industrie. + Continuité avec des programmes préexistants : La poursuite de dispositifs déjà bien établis, tels que PRO SMEn et PROREFEI, facilite la mobilisation des acteurs de l'industrie pour le programme Pacte Industrie. + Planification optimale : La mise en œuvre du programme bénéficie d'une planification optimale où les rôles, responsabilités et objectifs de chaque co-porteur sont clairement définis, assurant une implémentation fluide. + Communication efficace entre les co-porteurs.	– La procédure de passation des marchés respectant le code de la commande publique pour l’ADEME qui rallonge les délais de mise en œuvre du programme.
Opportunités	Contraintes

- + **Sensibilité accrue de la société aux enjeux environnementaux** : La prise de conscience et la sensibilité croissante de la société envers les questions environnementales offrent un contexte favorable à la promotion des initiatives de durabilité.
- + **Renforcement potentiel des réglementations environnementales** : Le défi de réduction des émissions de gaz à effet de serre est devenu central dans le débat public, tant au niveau national qu'europpéen. Des objectifs précis de réduction de l'empreinte carbone ont été fixés au niveau national, avec l'industrie représentant 20% des émissions de gaz à effet de serre. La mise en œuvre de la CSRD représente une autre opportunité.

- **Fluctuations des priorités politiques** : Un environnement économique instable pourrait compromettre des discussions pour un allongement ou renouvellement du programme.
- **Perception des coûts des études et de la formation** : Certaines entreprises peuvent encore percevoir les actions initiales (études et formation) comme un fardeau financier, même avec les aides disponibles, ce qui peut freiner leur engagement à long terme. Certaines entreprises ont également tendance à négliger cette phase de structuration de la démarche de transition et souhaitent passer directement à l'action en investissant dans des solutions
- **Inertie organisationnelle** : Les résistances au changement au sein des organisations peuvent ralentir ou empêcher la mise en œuvre de nouvelles initiatives durables. Les temps de décision sont longs de 6 à 12 mois, peu compatibles avec la durée des études et du programme.
- **L'engagement des entreprises est fortement dépendant de la fluctuation des prix de l'énergie et du contexte géopolitique**
- **Accompagnements** : Le délai moyen de certains accompagnements (ex : ACT pas à pas qui est de 12 mois en opération individuelle, 18 mois en opération collective et PRO-SME de 18 à 24 mois), ce qui peut être un frein à l'atteinte des objectifs

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validé par l'ADEME.

Sur la durée totale du programme, les économies d'énergie projetées sont les suivantes :

- Formations : 127 233 730 kWh / an
- Accompagnements : 363 389 935 kWh / an
- Total : 490 623 665 kWh / an

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

*Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.*

Conclusions clés concernant le programme

24 mois après le lancement du programme CEE PACTE INDUSTRIE, 42,08% du budget alloué au programme a été engagé et 17,69% du budget été consommé.

Au niveau des résultats techniques, le programme a réalisé plus de 80% de ses livrables et atteint environ 30% de ses objectifs, en termes de mobilisation et

	d'engagement des industriels. Le programme rentre maintenant dans sa phase d'accélération pour être en adéquation avec ses objectifs ambitieux.
Retours d'expérience	Les programmes CEE permettent d'engager les entreprises dans la transition énergétique grâce à des dispositifs d'accompagnement. Sur le sujet de la transition énergétique et bas carbone, le programme CEE PACTE INDUSTRIE permet aux entreprises industrielles de monter en compétences de manière durable, grâce à une offre de formations adaptée à leurs besoins et de structurer leur démarche grâce à des accompagnements qui les aident à faire les bons choix avant d'investir et d'agir. Les aides CEE, complétées des subventions de l'ADEME permettent en outre une réelle massification. Ainsi le programme propose une réponse cohérente, appropriée et complète aux entreprises industrielles désirant structurer leur démarche de transition énergétique et bas carbone, de la formation jusqu'aux accompagnements préalables à l'investissement. Il s'articule avec d'autres dispositifs existants que ce soit en amont ou en aval du parcours de décarbonation d'un industriel. Ces formations et accompagnements sont jugés pertinents (plus de 85% de taux de satisfaction des stagiaires formés à date et toutes les entreprises engagées dans le programme mentionnent la plus-value des études pour engager durablement leurs entreprises). Ces dispositifs bénéficient d'améliorations grâce aux retours des acteurs impliqués (entreprises, organismes de formations, bureaux d'études...) notamment enrichissement des méthodologies et formations. Mais la durée du programme de 3,5 ans reste courte pour un programme avec des objectifs ambitieux et qui nécessite de : - Regrouper dans un même programme plusieurs dispositifs, ce qui implique une évolution de l'offre - Initier et pérenniser la notoriété et la reconnaissance du programme sur le long terme, notamment au travers d'une campagne de communication - Engager massivement les industriels dans la transition énergétique et bas carbone (2700 personnes formées et 1700 accompagnements), malgré des temps de décision internes souvent proches de 6 à 12 mois.
Recommandations clés / points d'amélioration	Prévoir dès le départ des durées de programme longues pour les programmes de massification afin de laisser un temps suffisant pour la structuration, la notoriété et le déploiement du programme et notamment le recrutement et l'engagement des industriels dans les formations et les accompagnements.

AUTO - EVALUATION 2025

Toits d'Abord 2

PRO-PE-15



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Le programme Toit d'Abord 2 vise à soutenir la production de logements locatifs « très sociaux » et à très haute performance énergétique, majoritairement réalisés et/ou gérés par des associations agréées par l'Etat et destinés à des ménages les plus défavorisés, en situation de précarité sociale, économique et énergétique.

Porteur(s)	Fondation pour le Logement des Défavorisés		Financier(s)	EDF / TEKSIAL / Fondation (38 %, 9 %, 53 %)	
Budget	17 001 361 €	Volume de CEE	1 TWh cumac	Durée du programme	36 mois
Budget consommé au 30-06-2025	8,46 M€	% du budget consommé au ii-mm-aaaa	49,7 %	Thème	Bâtiment - précarité

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (à date)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
Livrable 1 : 44% Livrable 2 : 50% Livrable 3 : 50%	Livrable 1 : Participation à la production de plus de 700 logements sociaux sur la période Livrable 2 : Documents (vidéos, études, fiches, mémos ...) Livrable 3 : Participation à des lieux d'échange et d'expertise	- Soutien à la production de logements sur le long terme - Production de documents et participation à la réflexion dans le but d'un partage de connaissance - Soutien à des acteurs du logement très social en ingénierie au regard de la capitalisation globale du programme

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT

Points forts	Points faibles
- Le programme soutient la production (à majorité en réhabilitation) de logements sociaux à destination des personnes les plus précaires, avec une vision globale et à long termes des enjeux économiques, énergétiques, territoriaux et sociaux. - Le programme dispose d'une flexibilité nécessaire à l'accès d'acteurs diversifiés, plus ou moins outillés. L'accompagnement en ingénierie permet une consolidation des projets et des acteurs du secteur.	- Le programme soutient la production de logements, à travers l'action des acteurs partenaires. Il dépend donc de leur organisation, notamment territoriale, de leurs moyens et des changements possibles. - Le programme porte un financement levier, mais minoritaire dans la plupart des projets, sauf dans des territoires où les subventions publiques sont très faibles, voire inexistantes ou non mobilisables.

- Le programme est en lien avec des acteurs publics et privés pour maximiser son impact. Il est également complémentaire des autres soutiens de la Fondation pour le Logement, ce qui participe à cette amplification, et bénéficie de la visibilité et de la notoriété de la structure.	
Opportunités	Contraintes
- Les enjeux de la précarité, notamment énergétique, et des difficultés d'accès au logement deviennent plus visibles. - La question des énergies et de leur coût est aujourd'hui au centre de l'actualité et du débat politique, à la suite de la crise énergétique. - L'évolution des normes (DPE, décret décence), permettent un renouvellement et une légitimation des exigences techniques et sociales.	- La production de logements très sociaux est en partie dépendante de volontés politiques locales et nationales. - Le développement de ce type de projets est long, ce qui les rend plus fragiles face aux aléas économiques et politiques (stop and go des financements, inflation, crise sanitaire...) - Le besoin important de logements, notamment très sociaux, induit une préoccupation extérieure moindre à l'égard des enjeux énergétiques et de la qualité des travaux. - La réduction de la sortie de la précarité, notamment énergétique, à des mono-gestes (dont écogestes) ou à des actions très ciblées ne permettent pas une prise en compte globale et efficace des enjeux.

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.	1 TWh cumac
--	-------------

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

*Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif Afdes programmes CEE.*

Conclusions clés concernant le programme	Afin de produire une offre de logements ajustée aux situations des personnes en précarité, le programme s'est construit autour d'un soutien financier et en ingénierie aux acteurs. Un des enjeux importants repose sur la partie énergétique du bâti intégré dans son environnement, afin de maximiser le reste pour vivre et le confort des habitants, tout en soignant l'impact environnemental des projets (par la réhabilitation / rénovation du parc existant notamment). Le dispositif des programmes CEE permet de développer plus fortement les impacts recherchés, tout en légitimant les besoins et les exigences qui accompagne cette appréhension des enjeux de précarité énergétique.
Retours d'expérience	L'impact d'une prise en compte globale des enjeux énergétiques, thermiques, architecturaux et sociaux, telle que défendue par le programme, est parfois difficile à comprendre par les différents acteurs que nous accompagnons. La technisation du sujet de la précarité énergétique tend à réduire l'action et l'opportunité d'agir de façon globale et à long terme sur le logement, avec des effets sociaux et sociétaux qui peuvent certes avoir un impact démultiplié contre la précarité énergétique, mais

	aussi contre le mal-logement et la précarité en général. Aussi, les coûts des travaux ne se tassant pas, le prix de revient des opérations pourrait impacter à termes les objectifs quantitatifs du programme, soit le nombre de logements soutenus.
Recommandations clés / points d’amélioration	- Continuer à faire connaître le programme, sa vision et ses objectifs auprès des différents acteurs, fédérations et décideurs concernés, au regard des changements du personnel et de l’évolution des enjeux. - Toucher de nouveaux acteurs, en amplifiant le relai auprès des partenaires du programme et en renouvelant régulièrement les outils de communication - Réévaluer régulièrement les critères de soutien financier et les outils de l’instruction, afin d’accompagner les nouveaux besoins et d’amplifier les effets positifs.

AUTO - EVALUATION 2025

Territoires Zéro Exclusion Énergétique

PRO-INNO-74

**TERRITOIRES
ZER**  **EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE** | **STOP**
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE



Les certificats
**D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

L'objectif du Programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique est de lever les obstacles à la rénovation performante de l'habitat des personnes et foyers en grande précarité énergétique dans les territoires en développant un parcours renforcé pour l'accompagnement social, financier et technique des propriétaires occupants en situation de grande précarité.

Porteur(s)	Zéro Exclusion Énergétique		Financier(s)	EDF, OAAN Consulting, Hellio Solutions, et SCA Pétrole et Dérivés	
Budget	15 M€	Volume de CEE	2 100 GWhc	Durée du programme	36 mois
Budget consommé au 18-06-2025	9.2 M€	% du budget consommé au 18-06-2025	61 %	Thème	Lutte contre la précarité énergétique

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (à date)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
- Bilan de fin de programme (0%) - Bilans annuels des travaux réalisés par les Ensembliers Territoriaux (0%) - Bilans annuels des accompagnements (0%) - Bilan final sur la méthodologie Territoire Zéro Exclusion Énergétique (0%) - Analyse du taux de transformation (0%) - Etude d'impact (50%) - Bilans annuels et finaux des formations (50%) - Mise en service de la plateforme (80%)	- Compte rendu des comités de pilotage (100%) - Récapitulatif annuel des actions de communication réalisées (100%) - Organisation du Campus des Territoires (100%) - Création du référentiel de formation (100%) - Développement de la boîte à outils numérique (100%) - Comptes-rendus des Comités opérationnels territoriaux (100%) - Etape de création d'un Territoire Zéro Exclusion Énergétique (100%) - Animation de réseau (100%) - Liste des Ensembliers Territoriaux (100%) - Formulaire de déclaration d'un accompagnement (100%) - Suivi des indicateurs par opérateur (100%) - Création du référentiel de formation (100%) - Liste des acteurs formés avec indication de leur profession (100%)	- Référentiels de formation : open source - Boîte à outil numérique : open source

	- Liste des acteurs formés avec indication de leur profession (100%) - Création du référentiel de formation (100%) - Liste des acteurs formés avec indication de leur profession (100%) - Création du référentiel de formation (100%) - Liste des jeunes en services civiques (100%) - Création du référentiel de formation (100%) - Liste des jeunes en services civiques (100%)	
--	---	--

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT

Points forts	Points faibles
-Création de synergies entre les acteurs historiques de l'accompagnement des publics très précaires dans leur rénovation énergétique qui n'existaient pas avant le Programme -Structurations des nouveaux métiers de l'accompagnement grâce à la création de formations -Production et diffusion de sensibilisations et de boîtes à outils, permettant un renforcement et une standardisation des compétences -Fort maillage territoriale avec une approche ciblée et une approche diffuse -Démonstrateur permettant d'intégrer au fil de l'eau les retours d'expérience et de tirer des leçons en vue d'une massification -Création d'espaces (physiques et temps d'échange) pour partager les bonnes pratiques et les difficultés dans l'accompagnement de la cible -Financement d'un accompagnement humain sans lequel il est extrêmement complexe d'accompagner avec qualité la cible -Programme adressant une cible dont l'accompagnement aujourd'hui est rendu difficile par les compétences et ressources (humaines / financières) requises qui n'existent pas	-Agréments MAR renforcé encore manquants pour certains opérateurs -Impossibilité pour les Ensembliers Solidaires d'intervenir légalement sur la maîtrise d'œuvre (choix des artisans, choix des matériaux, etc. uniquement possible d'orienter le ménage vers la liste des artisans agréés RGE), ce qui laisse parfois les foyers démunis -Programme prévu sur une durée de moins de 4 ans (incluant mise en place, recrutement, formation, et les accompagnements des foyers), ce qui est court compte tenu des durées souvent longues de ce type de projet de rénovation (> 1 an en moyenne, parfois beaucoup plus entre premiers échanges avec le foyer et le ré-emménagement) -Programme s'appuyant dans sa réussite sur un financement conséquent des ressources avec peu de participation des collectivités, qu'il faudra donc réussir à pérenniser pour sécuriser un passage à l'échelle. Cet aspect a été identifié dès le lancement du Programme et fait l'objet de travaux spécifiques.
Opportunités	Contraintes
-Besoin de massification sur le sujet de la grande précarité énergétique, notamment sur les foyers éligibles à un accompagnement renforcé pour lesquels le Programme vient en complément de l'ANAH	-Financement MAR renforcé plus faible qu'initialement budgété et mise en place de l'accompagnement à une échéance plus tardive que

-Engagement croissant de certains élus sur la thématique de la lutte contre la précarité énergétique pouvant devenir un axe de campagne électorale -Synergies et complémentarités exploitées avec d'autres dispositifs (SLIME, FacilaRéno, etc.) pour optimiser l'accompagnement des ménages en grande précarité, sans recouvrement des actions - thématique du repérage des plus fragiles et de la santé dans l'habitat, nouveaux sujets de société - renforcer les actions de formations en combinant les savoirs, expertises pour une approche 360 de la rénovation de l'habitat pour les plus fragiles	- prévu par le Porteur lors de l'établissement du budget et des objectifs -Changements fréquents des dispositifs publics d'aides à la rénovation énergétique et multiplicité des dispositifs existants pour le financement des travaux, une complexité forte pour les Ensembliers (ex. MaPrimeRénov') -Contexte politique mouvant et des changements dans les instances gouvernementales qui ont des impacts sur les financements pour ce sujet -Nombreuses escroqueries sur le sujet de la rénovation énergétique, rendant les bénéficiaires méfiants -Complexité de passer de l'identification du ménage à la réalisation des travaux sur cette cible en précarité énergétique, mais aussi sociale et financière -Crise du bâtiment et crise inflationniste complexifiant la réalisation des travaux de rénovation -Tensions sur les profils pouvant jouer le rôle d'Ensemblier Solidaire, qui sont des acteurs incontournables du succès de la démarche
---	--

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.	987 000 000 kWh
--	-----------------

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

*Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.*

Conclusions clés concernant le programme	- Le programme permet de créer des synergies entre les acteurs historiques, les dispositifs existants de l'ANAH et les programmes CEE afin d'être en mesure de proposer un accompagnement des publics vulnérables dans leur travaux de rénovation énergétique. - Le programme bénéficie d'un fort maillage territorial avec une approche ciblée et diffuse. - La mise en œuvre de sessions de formation et sensibilisation permet structurer les nouveaux métiers de l'accompagnement sur tout le territoire métropolitain.
Retours d'expérience	- La durée prévue de moins de 4 ans est courte compte tenu des durées souvent longues des projets de rénovation. - Le programme repose sur un financement conséquent avec peu de participation des collectivités, posant des défis pour pérenniser le passage à l'échelle. - L'articulation pensée avec le MAR a un été un frein important au démarrage opérationnel du programme. - Le temps dédié au repérage et à l'identification des ménages en grande précarité a été plus long qu'attendu.

**Recommandations clés
/ points d’amélioration**

- Adapter la durée des programmes en fonction de leur nature et de leurs contraintes pour laisser le temps aux acteurs de terrain de se structurer.
- Encourager une plus grande participation des collectivités pour pérenniser le financement et sécuriser le passage à l'échelle.
- Accélérer l'obtention des agréments MAR renforcé pour les opérateurs.

AUTO - EVALUATION 2025

TIMS

PRO-INNO-70



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Tims est un programme qui vise à développer la mobilité durable et inclusive en France. Il ambitionne de réaliser des économies d'énergie en encourageant des modes de mobilités plus sobres. Pour une transition juste, l'objectif est de permettre à tous, en particulier les personnes en précarité-mobilité, d'accéder aux services essentiels et d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux.

Le programme Tims repose sur 4 actions :

- Développer des solutions de mobilité durable et inclusive et de démobilité (mobilité inversée...) adaptées aux spécificités des territoires.
- Accompagner au changement de comportement des différents publics en situation de précarité face à la mobilité et plus largement les populations des territoires couverts par le programme.
- Contribuer à informer et fédérer les acteurs de la mobilité durable et inclusive
- Structurer le secteur par la création de 2 nouveaux métiers spécifiques : conseillère/conseiller et chargé.e de développement territorial en mobilité durable et inclusive.

Porteur(s)	Le réseau Cler, en partenariat avec Mob'In France, le RARE et AURA EE		Financier(s)	Distridyn, SIPLEC, TotalEnergies Marketing France, Auchan Energies, ESSO S.A.F	
Budget	35 M€	Volume de CEE	5000 GWhc	Durée du programme	48 mois (42 mois / signature conv.)
Budget consommé au 31-12-2024	11, 8 M €	% du budget consommé au 31-12-2024	32%	Thème	Transports

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (à date)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
<i>Livrables type conventions, AMI, listes de diffusion/échange, cr de réunions, etc. = 100%</i> <i>Livrables type formalisation de l'accompagnement : en moyenne 50%</i> <i>Livrables type bilans annuels : 33% pour les bénéficiaires des frais variables (projets locaux, pilotes régionaux et TEMI) car démarrage en 2024 ; 50% pour le consortium national</i>		
Livrables 4 - formation : 80%	Liste des formateurs Fiches d'inscription 2 programmes de formation provisoires 1 livret de formation	Commercialisation partielle possible en lien avec l'inscription au RNCP

Livrables 5 - centre de ressources : 40%	1 plateforme web 1 espace d'échange sharepoint et 1 liste d'échange Des articles et des fiches de capitalisation des webinaires/café Tims 1 manifeste/cadre de l'action du programme 2 newsletters (interne au programme/externe)	Toutes les ressources du centre de ressources peuvent être reprises
Livrables 6 - évaluation : 30%	1 référentiel 1 plateforme de remontée des données 2 collectes de données	Plateforme en open source

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT

Points forts	Points faibles
- Le fait que chaque membre du consortium national soit tête de réseau, ce qui facilite l'identification préalable des enjeux et la mobilisation des partenaires et acteurs. - La structuration nationale d'un dispositif global comprenant le déploiement de projets locaux, leur accompagnement, la professionnalisation, l'évaluation, la communication et la coordination. - La coopération à tous les échelons territoriaux, du national au local en passant par le régional, à travers notamment la généralisation de consortiums. - Permettre à des acteurs habituellement en-dehors de ces programmes d'émarger à un financement CEE, en les outillant sur la gestion administrative et financière et en les faisant monter en compétences en vue d'accéder à d'autres financements. - La coordination avec les experts du secteur via le COMEX (ADEME, CEREMA, LMI, DGITM, FUB, etc.). - Réussir à concilier lutte contre le changement climatique et lutte contre la précarité énergétique et la précarité mobilité, en allant vers les publics éloignés des solutions de mobilité durable et en proposant des offres adaptées à chaque territoire. Ce qu'a conclu l'audit :	- Un certain retard au démarrage dû notamment au conventionnement. - L'investissement initial important pour structurer un dispositif global et mettre en place la coopération à tous les échelons territoriaux du programme : cela prend du temps et nécessite des moyens conséquents, cependant nous observons les impacts positifs notamment en termes d'adaptabilité aux difficultés, de robustesse des actions, etc. Cet investissement fait sens dans l'optique d'une structuration à moyen-long terme. - La grande diversité des actions locales et donc la difficulté à proposer une démarche de suivi-évaluation, un conventionnement, un suivi administratif, un accompagnement pour tous les projets dans leur singularité. - Des structures/acteurs vulnérables dans le contexte économique et politique actuel. Ce qu'a conclu l'audit : - Recouvrement de tâches sur la communication entre le réseau Cler et le RARE - Efficience de l'instruction (pas d'action packagée) - Temps de déploiement de projet raccourci du fait du temps pris pour le conventionnement et pour la clôture administrative et financière en fin de programme - Couverture territoriale imparfaite

• Consortium adapté pour répondre à l'ambition de structuration du secteur de l'écomobilité inclusive • Choix d'une programmation bottom-up pour faire remonter les actions du terrain • Gestion de programme très efficace : des bonnes pratiques à disséminer • Démarche de mise en concurrence pour la sélection des projets locaux • Livrables, résultats et dépenses conformes à l'avancée du déploiement • Indicateurs de suivi définis et CRM opérationnel • Méthodologie d'évaluation bien anticipée • Parti pris d'un pilotage régional qui fonctionne	• Un dispositif d'évaluation ambitieux qui peut rendre difficile le reporting par les acteurs
Opportunités	Contraintes et menaces
– Le rayonnement et la reconnaissance de Tims à l'extérieur ouvre des opportunités intéressantes pour engager d'autres acteurs dans la MDI. – Les collectivités territoriales (en particulier EPCI et Régions) peuvent porter la compétence mobilité et donc se saisir de Tims, de son pilotage régional et de ses actions pour démultiplier les publics touchés. Ce qu'a conclu l'audit : • Une réponse à des enjeux croissants de lutte contre la précarité énergétique liée à la mobilité • Demande croissante des collectivités locales sur ces sujets à la croisée des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques • Une réponse à l'obligation faite aux Régions et Départements de mettre en place des Plans d'Actions Mobilité Solidaire (PAMS)	– Difficultés budgétaires par rapport au contexte global – Instabilité politique et réglementaire – Élections municipales et EPCI à venir Ce qu'a conclu l'audit : • Incertitude quant à l'engagement politique sur la transition énergétique en matière de mobilité • Possible remise en cause des programmes CEE (abus constatés)

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.

A revoir en fin de programme

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

*Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.*

Conclusions clés concernant le programme	Le programme Tims se déroule globalement comme prévu, malgré un léger retard au démarrage dû au temps de conventionnement que ce soit entre le consortium national et la DGECC ou ensuite avec les projets locaux. La démarche s'appuie sur un cadre rigoureux mis en place dès le début du programme que ce soit en termes de gestion administrative et financière, de sélection des projets locaux et territoires par des AMI, ou de suivi-évaluation. Un niveau d'exigence élevé est porté sur l'ensemble des acteurs impliqués, notamment pour respecter le cadre des programmes CEE. Le programme propose en outre un équilibre entre complexité et faisabilité, pour répondre aux enjeux combinés de lutte contre la précarité mobilité et de réduction des consommations d'énergie. La hauteur des ambitions impose une forte structuration, avec un investissement initial conséquent pour lancer ou renforcer des dynamiques de coopération à tous les échelons territoriaux. Les 1ers résultats, à mi-parcours, sont encourageants, que ce soit sur le fonctionnement du programme ou sur l'atteinte des objectifs par rapport à nos publics cible : environ 635 actions déployées au niveau local, pour 3,5 millions de personnes touchées, et plus de 60 000 personnes accompagnées vers des solutions de mobilité durable et inclusive ; plus de 320 acteurs engagés dans le réseau Tims ; 135 collectivités partenaires et 26% du territoire national couvert.
Retours d'expérience	Le temps de structuration (des réseaux au niveau national, de l'outillage, des démarches et méthodologies, etc.) est long mais indispensable à l'enjeu de changement d'échelle des solutions proposées et de leur pérennisation. Cette structuration permettra notamment de faciliter voire d'accélérer le déploiement d'autres initiatives sur le même sujet.
Recommandations clés / points d'amélioration	L'investissement initial dans la structuration d'un tel programme a du sens dans la mesure où il est possible de l'amortir sur un temps long. Le programme Tims se terminant en 2026, il nous faut envisager dès à présent la poursuite des actions aux différents échelons territoriaux. Cette perspective à moyen-long terme doit notamment être construite avec nos partenaires impliqués dans le Comex.

AUTO - EVALUATION 2025

Convention de mise en œuvre du Programme « Prêt Economies d'Énergie »

CEE PRO-INNO-50 « Prêt
Economies d'Énergie (PEE) »



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Le Programme présente un double objectif :

- Favoriser l'émergence et le développement des énergies renouvelables, tout en encourageant les investissements permettant de réduire l'empreinte énergétique des PME
- Financer l'acquisition ou les travaux d'installation réalisés par les TPE et PME qui investissent dans des équipements générateurs de Certificats d'Economies d'Energie

Pour cela, le Programme porte un dispositif de Prêt Sans Garantie à taux bonifié, qui permet à Bpifrance d'engager un montant total de 137,5 m€ de financement. Le prêt doit obligatoirement être associé à un financement bancaire complémentaire : pour 1 € financé par Bpifrance, un partenaire bancaire apporte au minimum 1 €. En pratique, on observe que l'effet de levier est nettement supérieur : chaque euro engagé par Bpifrance génère en moyenne 4,6 € de financements additionnels, bancaires ou assimilés.

Grâce à ce levier, ce dispositif permet ainsi, en théorie, de mobiliser plus de 600 millions d'euros de financement en faveur de la mise en transition des entreprises éligibles.

Rappelons par ailleurs que le **Prêt Economies d'Energie finance les équipements éligibles aux CEE des secteurs tertiaire et industriel**. Il peut également couvrir, jusqu'à 40% de son montant, d'autres investissements, ainsi que le besoin en fonds de roulement lié au programme d'investissements en équipements éligibles aux CEE.

Porteur(s)	Bpifrance		Financier(s)	Association Interprofessionnelle pour le Développement de l'Efficacité Energétique (AIDEE) Les Combustibles de Normandie Thevenin Ducrot Distribution Antargaz Ofee	
Budget	30,529 M€	Volume de CEE		Durée du programme	62 mois
Budget consommé au 31-12-2025	28,7 M€	% du budget consommé au 31-12-2025	94 %	Thème	

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (à date)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible

RESUME DE L'ÉVALUATION

ANALYSE SWOT	
Points forts	Points faibles

1. Le déploiement du programme bénéficie de l'exposition de Bpifrance et de son Réseau 2. Les conditions financières proposées par le dispositif encouragent les TPE et PME à engager des programmes d'amélioration de leur efficacité énergétique 3. L'absence de sureté réelle et/ou de garantie personnelle de l'emprunteur renforce cette attractivité 4. L'importance de l'enveloppe et les relais territoriaux Bpifrance offrent la possibilité de toucher un maximum de potentiels bénéficiaires, répartis sur l'ensemble du territoire national 5. Synergies avec les offres de Conseil « Climat » de Bpifrance : identification des besoins et définitions de plan d'actions par la réalisation de diagnostics dédiés à la TEE puis possibilité de financement de la mise en œuvre par le Prêt Economies d'Énergie	1. Le partage opérationnel des bonnes pratiques, essentiel à la valorisation de l'offre portée par les Directions Régionales, a nécessité d'être renforcé au cours du programme
Opportunités	Contraintes
1. Sensibilité accrue sur le sujet de l'énergie. 2. Le programme constitue une réponse aux objectifs du Plan Climat de Bpifrance et du décret tertiaire. 3. Hausse des taux d'intérêt (offre à taux bonifié)	1. Le contexte économique a probablement pénalisé le déploiement du programme reléguant les investissements TEE des PME au second plan

ECONOMIES D'ÉNERGIES ESTIMÉES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur ou par un cabinet externe ou validée par l'ADEME.	Au 31.12.2025, sur la base du montant moyen d'économie réalisé en kWh cumac par fiche standardisée des équipements CEE éligibles au programme, l'économie totale générée par le Programme PRO-INNO-50 est de l'ordre de 2 927 GWh cumac soit un coût budgétaire estimé à 9.8€/MWh cumac.
---	---

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

*Il s'agit de présenter de manière synthétique et en **ordre d'importance/de priorité** vos remarques concernant le programme et le dispositif des programmes CEE.*

Conclusions clés concernant le programme	Après un démarrage timide, l'année 2024 a marqué un tournant, avec 37 m€ de financement mis en place sur la période, contre 35 m€ entre 2020 et 2023 (inclus). Cette tendance se confirme sur l'exercice 2025 avec plus de 56 m€ à fin décembre 2025. Le programme constitue donc un succès, qui mériterait d'être pérennisé.
Retours d'expérience	Les actions de communication, et notamment une campagne de prospection réalisée auprès de PME engagées dans un programme de transition écologique et énergétique, ont permis de faire connaître le dispositif à un large public et de déployer massivement ce dernier.
Recommandations clés / points d'amélioration	Compte tenu de son succès auprès des PME, Bpifrance souhaite créer, au plus tôt, un nouveau programme destiné au financement de ces opérations avec les propositions d'évolutions suivantes : - Elargissement au secteur « Transport » - Elargissement aux Entreprises de Taille Intermédiaire - Montant maximum porté de 500 000€ à 1 000 000€ - Durée maximum portée de 7 à 10 ans

